

VIVRE ENSEMBLE

114 | DÉC. 2024

magazine municipal
de Saint-Symphorien-sur-Coise



P. 13

HOMMAGE À

Joseph Besson lors de
la cérémonie du 8 mai

P. 28

CŒUR DE BOURG

une opération sur
plusieurs plans

P. 38

BÂTIMENT A. MAURICE

les travaux bientôt
terminés

olympiades 21 juin 2024 - ©Nicolas Léonard



SOMMAIRE

LA VIE MUNICIPALE

- 4 - 5 **Infos utiles**
- 6 - 7 **Retour sur** en images
- 8 - 9 **Budget** 2024
- 10 **Les agents** de la mairie
- 11 **Mariloo**, le nouvel outil de réservation



- 12 - 13 **Cérémonie du 8 mai** hommage à Joseph Besson
- 14 **Conseil municipal des enfants**
- 15 **Pédibus** 
- 16 **Semaine de la nature**

- 17 **L'action des services techniques**



- 18 - 19 **L'année de la Médiathèque Mot@mot**

- 20 - 21 **Les olympiades**



- 22 - 23 **Les vendredis musicaux**
- 24 - 25 **Un pôle culturel comme tiers lieu**
- 26 - 27 **La souscription continue**
- 28 - 29 **Cœur de bourg, le plan façades**
- 29 **Le plan local d'urbanisme évolue**

- 29 **Un nouvel architecte des bâtiments de France** dédié à notre commune

- 30 - 31 **Opération programmée de l'amélioration de l'habitat**

- 32 **Le plan espace public** 

- 33 **La rue Lamartine**

- 34 **La Grande rue**

- 35 **Lutte contre l'habitat indigne**



- 36 - 37 **Réseau de chaleur**

- 38 - 41 **Le pôle sportif**

- 42 - 43 **L'espace Thomas Granjon**

- 44 **La Collégiale**



- 45 **Le dépôt des archives anciennes**

- 46 - 47 **Mobilité**

- 48 **Le Groupe scolaire Champagnat**

- 49 **Le Groupe scolaire Hubert Reeves**

LA VIE QUOTIDIENNE

- 50 - 53 **Côté commerces**

- 54 - 57 **Ramassage des ordures ménagères**

LA VIVA CITÉ

- 58 - 63 **L'actualité des associations**



HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h

fermé le jeudi après-midi



CONTACTS MAIRIE

90, place du Marché
69590 St-Symphorien-sur-Coise
04 78 44 37 57 / saintsym.fr
contact@saintsym.fr

Facebook
@SaintSymphorienSurCoise

Directeur de publication et Rédacteur en chef : Jérôme Banino
Comité de relecture : Adjoint et personnel administratif
Mise en page : Service communication
Impression : Imprimerie IML
2400 exemplaires, (papier PEFC recyclé, 100% Français)



Chères Pelaudes, Chers Pelauds,

Le contexte national est chaotique et le contexte international est particulièrement troublé.

Néanmoins, comme l'année dernière, je souhaite que cet édito soit résolument optimiste en mettant en valeur les actions positives de notre commune et de notre territoire que vous pourrez découvrir au fil des pages de ce bulletin.

Au niveau des projets municipaux, l'espace Albert Maurice termine sa mutation et va pouvoir de nouveau accueillir les associations sur un site rénové et tourné vers l'avenir. Afin de bien identifier les lieux, la salle du "bas" portera le nom de salle Albert Maurice et la salle du "haut" ou salle des "sports" portera le nom de Jean Rivoire (dit Nano), en hommage à cette figure locale qui a notamment fondé le club de basket.

Les travaux de consolidation des remparts et des murs de soutènement de la collégiale vont être lancés et la commune poursuit donc ce grand plan de rénovation de notre monument historique, au moment où Notre Dame de Paris retrouve sa splendeur !

Pour le centre ville, les aménagements de la rue Lamartine et de la Grand rue vont démarrer pour permettre de tourner le centre bourg vers l'apaisement, la végétalisation et accroître l'attractivité des nombreux commerces.

Le projet de réseau de chaleur avance et les travaux seront conduits dès le printemps. Il s'agit d'un vrai progrès écologique et économique qui répond parfaitement aux enjeux actuels et qui lancera donc une année "chaleureuse" !

Les projets sont nombreux, fidèles à nos engagements du mandat, mais il ne s'agit pas de faire une simple liste puisque nous avons l'occasion, élus et

citoyens, de nous retrouver régulièrement sur le marché ou lors des réunions de quartiers. Cette proximité, méthode de l'équipe municipale, sera évidemment au cœur de notre action pour cette nouvelle année.

Je tiens aussi à insister sur le partenariat très fort avec la communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL). Cette collectivité a de nombreuses compétences qui ont des actions concrètes sur notre quotidien. L'actualité porte actuellement sur la collecte des déchets mais l'exemple de la rue Lamartine montre que la CCMDL agit au niveau du sous-sol (assainissement), en surface (voirie) ou encore au niveau économique (commerces). Rien ne serait possible sans la CCMDL et, bien entendu, la commune prend toute sa part à la vie et à l'action de cette collectivité.

Evidemment, à chaque édito, je renouvelle mes remerciements à toutes les forces vives de notre commune (associations, entreprises, commerces, écoles...) car elles sont essentielles à notre dynamisme et au maintien de notre qualité de vie.

Avec optimisme et enthousiasme, faisons collectivement en sorte que le titre de notre bulletin municipal "Vivre ensemble" soit plus que jamais un exemple à suivre !

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de Noël, un merveilleux réveillon du jour de l'An et je vous invite à nous retrouver lors des vœux de la municipalité le vendredi 3 janvier à 19h à la salle Albert Maurice. pour démarrer ensemble une année chaleureuse !

*Vive Saint Symphorien sur Coise
Vive les Monts du Lyonnais
Vive la France*

Jérôme Banino

Maire de Saint-Symphorien-sur-Coise
Vice-Président à la Communauté de communes des Monts du Lyonnais
Conseiller régional

INFOS UTILES



Renseignements et réservations des salles du château de Pluvy

Pour toutes occasions de réception (anniversaire, mariage, cousinade...) dans un beau cadre.

Renseignements et réservations autres salles (St Charles, Millénaire)

Pour tous renseignements, appelez en mairie.
téléphone : 04 78 44 79 69

Vous arrivez dans la commune

Vous devez impérativement signaler votre changement d'adresse en mairie, munis de pièce d'identité, justificatif de domicile, livret de famille (pour faire connaître la composition de votre foyer). Par la même occasion, pensez aussi à vous inscrire sur les liste électorales.

Vous quittez la commune

Vous devez en informer la mairie et communiquer votre nouvelle adresse, pour différentes mises à jour et faciliter le suivi des informations inter-services (ex : redevance ordures ménagères, fichier des électeurs...).

Commission logement

Vous cherchez un logement social ?

Vous pouvez vous renseigner et déposer une demande en mairie. Des permanences sociales ont lieu le mardi de 9h à 11h en mairie (1^{er} étage)

Cartes d'identité et Passeport

Depuis un an maintenant nous mettons à votre disposition via notre site internet, la possibilité de prendre rendez-vous en ligne.

Plus besoin d'appeler pendant les horaires d'ouverture, consultez le site -> liens pratique- CNI/Passeport

Une procédure simple et des étapes à suivre pour ne rien oublier :

- 1 - Vous trouverez la liste des pièces à fournir "À consulter avant de prendre RDV."
- 2 - cliquer sur prendre RDV - choisir si CNI ou passeport ou double demande CNI/ Passeport et le nombre de titres (si vous venez en famille)
- 3 - Je fais ma pré-demande ANTS et je l'imprime pour le jour du rendez-vous.
- 4 - Je renseigne mon numéro de Pré-demande
- 5 - Je prends rendez-vous en Ligne.

Le jour du rendez-vous :

Il faut que vous soyez munis de toutes les pièces justificatives demandées ainsi que votre pré-demande.

Vous pouvez vous faire aider par la Maison des Services ou le Bus France Service.

04 78 19 05 14

57 Rue des Tanneries,

69590 Saint-Symphorien-sur-Coise



Recensement citoyen (ou militaire)

Le recensement est obligatoire pour les jeunes français (garçons et filles) à compter du jour de leur 16^e anniversaire (et ce jusqu'à 25 ans maximum) auprès de la mairie du domicile ou consulat si le jeune réside à l'étranger.

Il est nécessaire de fournir une pièce d'identité (une carte d'identité ou un passeport) du jeune + livret de famille + justificatif domicile récent des parents.

Une fois cette obligation accomplie, vous recevez une attestation de recensement. Cette démarche permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Demande acte de naissance, décès, mariage

Ces démarches sont à effectuer sur le site servicepublic.fr. Ce service est gratuit.

Objets perdus/volés

Si vous trouvez des objets sur la voie publique vous pouvez les déposer en mairie. Il en va de même si vous avez perdu des objets, passez en mairie, voir s'ils ont été rapportés.

Gestion des

ordures ménagères

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais assure une permanence téléphonique tous les matins de 9h à 12h30 du lundi au vendredi contact : 07 60 45 32 18



Toutes les démarches concernant les ordures ménagères doivent être effectuées sur votre espace: portail-dechets-cc-mdl.fr (modification du foyer, demande de carte déchetterie, paiement de la redevance ordures ménagères...).

Les voisins s'entraident !

Au cours des réunions de quartier, des citoyens ont proposé de créer un réseau de voisins bienveillants pour venir en aide aux personnes isolées, âgées et/ou dépendantes notamment pour apporter les déchets dans les points d'apport volontaire.

Les personnes "à aider" et qui souhaitent "aider" peuvent se signaler en mairie.



Opération tranquillité vacances

Dans le cadre de l'opération tranquillité vacances, la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale vous proposent d'effectuer des rondes à votre domicile en votre absence.

Pour tout renseignement, vous adresser à ces services:

Gendarmerie Nationale

04 78 48 40 20

Police Municipale

04 78 44 37 57



Nuisances

Il est rappelé que l'usage d'appareils ou d'outils susceptibles d'engendrer des nuisances sonores, par des particuliers, est réglementé par l'arrêté préfectoral N°99-1667 du 19 avril 1999.

Cet usage ne peut être effectué que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Interdiction du brûlage

Le brûlage des résidus de végétaux et des végétaux coupés, à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur individuel, ainsi que le brûlage des végétaux sur pied sont interdits pour les particuliers, les collectivités, les professionnels, et les exploitants agricoles ou forestiers, sur l'ensemble du Rhône et toute l'année.

Un nouvel arrêté préfectoral en date du 9 août 2024 vient clarifier la réglementation du brûlage des végétaux dans le Rhône.

Des solutions alternatives au brûlage existent et doivent être privilégiées.



25 MAI
LES CLASSES

RETOUR SUR
EN IMAGES



24 AVRIL RENCONTRE AVEC
CHRISTIAN PRUDHOMME



8 JUIN BARBECUE MUSICAL
par l'association M'art in the street



15 JUIN GRAND PRIX CYCLISTE
par le Comité des fêtes

LA VIE MUNICIPALE



©Gabriel Joannas / Nicolas Léonard



9 AOÛT VÉLO-PIANO
avec le concert
"Musique pour herbes folles"



11 NOVEMBRE CÉRÉMONIE

BUDGET 2024



L'équilibre budgétaire est un exercice complexe dans un contexte économique tendu. La hausse du coût des énergies qui impacte nos budgets personnels, impacte de manière encore plus importante un budget communal. Par exemple, notre facture d'électricité a plus que doublé entre 2022 et 2023 pour passer de 62 000€ à 126 000€. Malgré ce contexte, et grâce aux efforts de toutes et tous, nous avons réussi à sauvegarder nos marges de manœuvre pour les investissements.

En effet, nos dépenses de fonctionnement sont passées de 2.44 Millions d'euros à 2.79 Millions d'euros soit une augmentation d'environ 14% mais nos recettes de 3.77 Millions à 4 Millions soit environ 7.5%.

L'attractivité de notre commune reste le meilleur vecteur de recette et toutes les actions entreprises pour le logement, la sécurité mais aussi nos écoles ainsi que la culture nous positionnent comme une place forte des Monts du Lyonnais dans une petite ville de demain où la fiscalité est la plus basse parmi les 3 bourgs centres que sont Saint-Martin-en-Haut, Saint-Laurent-de-Chamousset et Saint-Symphorien-sur-Coise.

Nous devons cependant continuer d'optimiser le plus possible nos dépenses.

Pour cela nous devons continuer ce travail de transition énergétique de nos bâtiments afin de diminuer à la fois le coût financier et l'impact environnemental qu'ils peuvent avoir.

L'année 2023 a été comme prévu une très forte année d'investissement et 2024 le sera encore plus.

Nos dépenses réelles d'investissement s'élèvent à plus de 1.8 millions d'euros.

Le plus important de ces investissements est un investissement structurant.

En effet, notre pôle sportif, après la création d'un terrain de sport synthétique en 2022, a vu cette année l'apparition d'un bâtiment neuf, l'Espace Thomas Granjon. Cet investissement sur l'année 2023 de plus 1.3 millions d'euros permet à nos jeunes d'associations multiples (Football, Gymnastique, Judo, Aïkido) mais aussi aux élèves de primaire, aux collégiens et aux lycéens de profiter d'équipements sportifs

adaptés qui font eux aussi l'attractivité de notre commune. La commune a aussi lancé un grand plan d'aménagement paysagers de cet espace.

Deux autres grands projets structurants sont en cours sur la commune : la sécurisation et mise en valeur de notre collégiale et la création d'un pôle culturel.

Concernant la collégiale, sur le budget 2023, la phase étude s'est finalisée et les premiers travaux de sécurisation ont démarré. Les sommes engagées n'impactent que faiblement notre budget 2023 (environ 30 000 euros) mais seront plus importants sur 2024.

Concernant le pôle culturel, la finalisation du programme s'est faite et a coûté environ 15 000€. La séquence d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une projection sur les espaces aux tanneries va pouvoir avoir lieu sur l'année 2024.

Enfin, sur son budget 2023, la commune a dépensé plus de 65 000 € pour de la rénovation énergétique sur des bâtiments communaux. Cette enveloppe a même été portée à 70 000 € sur le budget 2024.

Les équilibres sur le budget de fonctionnement restent fragiles et nous nous devons d'être attentifs, chacun à notre niveau, afin de ne pas avoir de trop mauvaises surprises. Le cap reste inchangé malgré le contexte global parfois complexe : transformer notre cœur de bourg afin de le rendre convivial pour tous et que chacun y trouve sa place et continuer d'investir massivement sur des équipements structurants nécessaires pour nous tous afin que le rayonnement de Saint-Symphorien-sur-Coise sur les Monts du Lyonnais perdure et que le bien vivre ensemble soit toujours le mot d'ordre dans notre belle cité.

L'année 2023

a été comme

prévu une très

forte année

d'investissement

et 2024 le sera

encore plus !

Éric Michelot
Adjoint aux finances



LA VIE MUNICIPALE

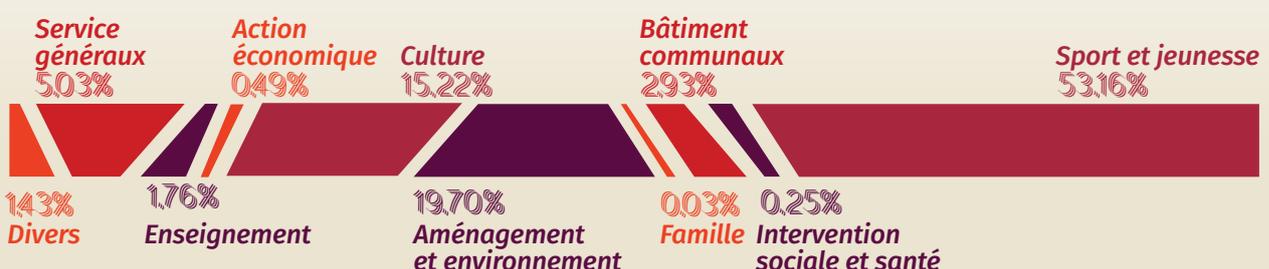
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023
pour 100€ dépensés



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023
TOTAL 3 672 761,35€



INVESTISSEMENTS 2024
TOTAL 3 672 761,35€



LES AGENTS DE LA MAIRIE



Frédéric Caroma

Depuis 2015 au sein de notre collectivité, il a quitté ses fonctions de directeur général des services cet été pour une nouvelle carrière d'urbaniste au sein du Syndicat d'Etude et de Programmation de l'agglomération lyonnaise.

Pendant 8 années, Frédéric a exercé ses responsabilités en adoptant une approche collaborative, en tant que directeur général des services.

Il avait entamé de gros chantiers comme la réhabilitation du pôle sportif, le projet de pôle culturel, la labellisation petites villes de demain. Mais c'est un départ volontaire après un parcours exemplaire, clôturé par une organisation efficace pour répondre au mieux aux sollicitations dues à la pandémie de la COVID 19 et à l'installation de la nouvelle équipe municipale issue des dernières élections.

Les élus et les agents lui souhaitent de belles perspectives dans ses nouvelles missions.

Chrystèle Manero

Chrystèle Manero a succédé à Frédéric Caroma en tant que directrice générale des services. Elle devient donc le nouveau pilote de l'administration et des services avec l'appui des cadres et de leur expertise.

Responsable du service urbanisme au sein de la commune depuis une quinzaine d'années, Chrystèle a une solide connaissance du territoire.

Comment voit-elle son rôle de DGS ?

"Mon rôle consiste à permettre aux équipes de faire fonctionner les services aux pelauds, à répondre à leurs demandes avec qualité et engagement. Je me situe à l'interface entre les élus, leurs projets pour le territoire et leur mise en œuvre opérationnelle. Pour y parvenir, je sais pouvoir compter sur les services de la ville et travailler avec eux avec méthode et engagement."



Isabelle Poulard

Nouvelle agent du service population, Isabelle a succédé à Fabienne Resicaud sur les missions d'accueil et d'état civil en Mairie.

Valérie Carret

Après une expérience professionnelle de plusieurs années en tant que coordinatrice dans le secteur social, Valérie a rejoint l'équipe administrative cette année. Assurant une partie de la gestion des ressources humaines, elle est depuis septembre dernier l'adjointe de la directrice générale des services.



Bernard Jamet

Agent du service espaces verts, vous aviez l'habitude de le croiser lors des tournées d'arrosage des massifs, l'été, en train de tondre les pelouses du parc municipal ou encore de tailler les haies. Il a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée en septembre dernier.

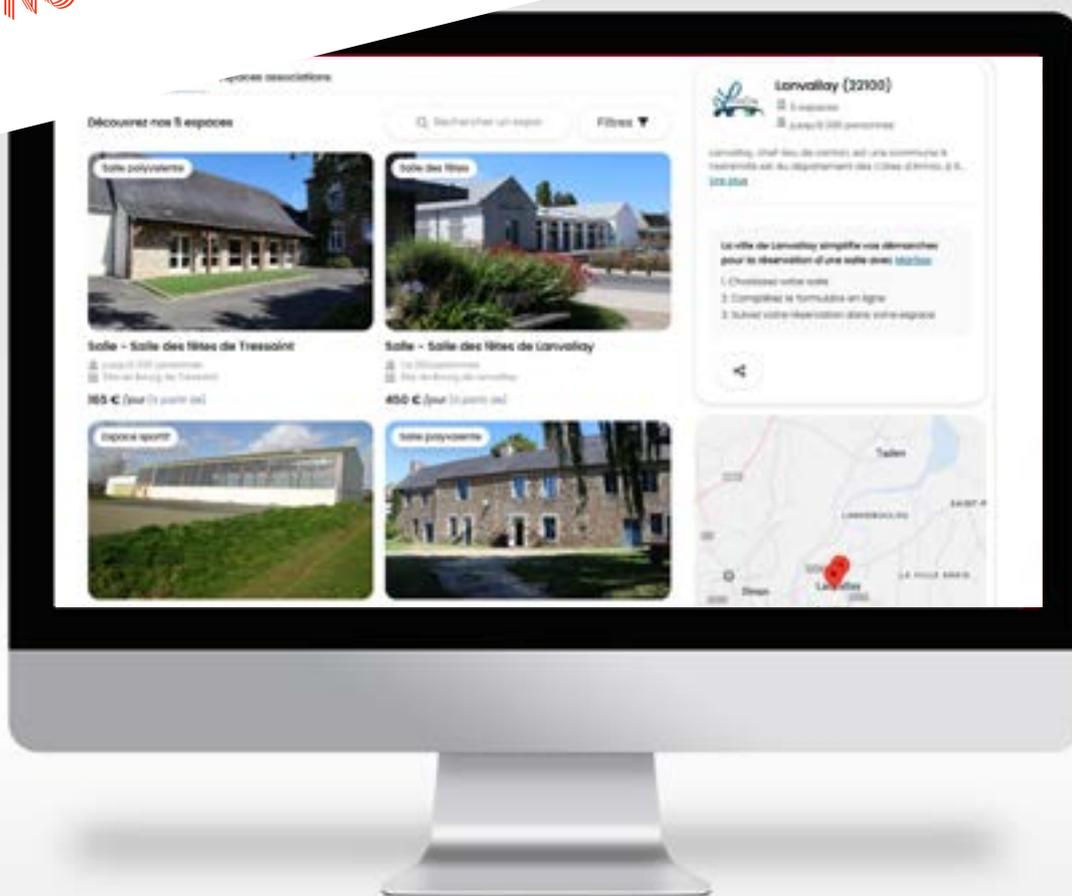
Les élus et les agents lui souhaitent une bonne retraite.

Lucie Gleizes

Cette étudiante, en 3^e année de bachelor social et digital management, a rejoint dernièrement l'équipe projet entourant Dominique Mézard-Mostfa pour animer la souscription et le mécénat en lien avec la réhabilitation des anciennes tanneries.



MARIELOO UN NOUVEL OUTIL DE RÉSERVATION



La municipalité dispose de multiples salles, accessibles sur demande. Avec la rénovation de la salle Albert Maurice et du gymnase Jean Rivoire, (qui a accueillait environ 600 personnes par semaine), il devenait nécessaire de faciliter les usages.

Notamment sur le plan de la réservation, la municipalité a souhaité acquérir un logiciel professionnel, afin d'offrir à la population (associations et particuliers) la possibilité de réserver une salle, du matériel, ou même un emplacement de banderole, sans passer par un appel en Mairie. Ainsi, la procédure s'effectuera en ligne, 7 jours sur 7, 24h sur 24, via le site Internet communal.

Dans le fonctionnement, pas de changement majeur. En effet les associations disposeront toujours des mêmes conditions de gratuité des espaces et du matériel. Le particulier, quant à lui,

sera amené à payer une participation financière. Le transport, s'il est envisagé, sera néanmoins en supplément forfaitaire pour tous les usagers.

Cette mise en place permet par la même occasion d'établir un véritable règlement, instaurant les bonnes bases d'une collaboration efficace pour tous les parties. Le plus grand changement réside dans l'acceptation des conditions d'utilisation, c'est-à-dire que chaque emprunteur s'engage à un bon usage du matériel commun, afin d'encourager les bons comportements.

En un clic

Dans la pratique, pour la réservation, le logiciel en question se présente comme un site de réservation classique (de vacances par exemple) avec des photos et des plages horaires disponibles à la réservation. Attention, tout demande fait l'objet d'une validation par nos services.



©Nicolas Léonard

CÉRÉMONIE DU 8 MAI QUAND LA MUNICIPALITÉ REND HOMMAGE À UN RÉSISTANT PELAUD

Le 8 mai est une date qui résonne particulièrement dans l'histoire de la France, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Chaque année, la commune de Saint-Symphorien-sur-Coise célèbre cette journée symbolique par une cérémonie commémorative, mais cette année a été une nouvelle fois spéciale, avec un hommage particulier rendu à Joseph Besson, un résistant local qui a joué un grand rôle pendant la période sombre de l'occupation.

C'est en présence des élus de la commune, des élus du conseil municipal des enfants, de la Symphorine et de la population que la traditionnelle cérémonie 8 mai a eu lieu. Suite à ce beau temps fort, une procession s'est déplacée du monument aux morts avenue de la libération pour s'installer sur la place de la boulangerie, lieu de la deuxième partie de la cérémonie.

En effet, le Groupe Histoire et Patrimoine et M. Paul Grange ont sollicité les élus sur la nécessité de rendre hommage à Monsieur Joseph Besson pour le 80^e anniversaire de la Libération. Seul dans son combat dans les prémices, il est à l'origine de la résistance sur notre territoire. Il a su fédérer, et a été rapidement rejoint par une centaine d'hommes de tous âges et toutes conditions sociales. Ils diffusaient donc la presse clandestine, organisaient des parachutages, transportaient de la marchandise... Des missions à hauts risques dont il est important de se souvenir. Ce fut grâce à un travail conjoint que nous avons pu vous proposer ce beau moment. Une plaque commémorative a été dévoilée en l'honneur du résistant pelaud, et sera le témoignage tangible de la reconnaissance de la commune envers cet homme qui a su prendre des risques

pour le bien de tous. Le choix du lieu de l'installation de cette plaque n'est pas dû au hasard : en effet, le bâtiment sur lequel elle est apposée n'est autre que la bâtisse où le père de Joseph Besson avait son atelier de maroquinerie et où il réunissait les résistants des Monts du Lyonnais.

C'est la mémoire collective de tous les Monts du Lyonnais que l'on a voulu honorer aujourd'hui.

Michel Villard

La municipalité tient à remercier, Paul Grange, Michel Villard, le Groupe Histoire et Patrimoine, l'École de musique du Décapophone, la chorale de la Symphorine pour leur implication remarquable.

Réédition du livre Chronique des années sombres

En 1983, le pelaud Joseph Besson, chef du secteur V de la Résistance (Monts du Lyonnais) pendant la seconde Guerre mondiale, publiait le livre Chronique des années sombres. Ce témoignage fondamental sur la période 1939-1945 dans notre région était épuisé depuis longtemps.

L'association Groupe Histoire et Patrimoine vient de rééditer Chronique des années sombres. Ce récit très vivant et passionnant, illustré de 60 photos, est un maillon essentiel pour la transmission de la mémoire et des sacrifices de nos aînés pendant la dernière guerre.



©Nicolas Léonard



Les Pelauds ont répondu présents pour cette cérémonie car l'histoire contemporaine nous montre que la liberté est toujours fragile.

Et c'est dans des cérémonies comme celle-là que l'on se rend compte que rien n'est jamais acquis, qu'il faut se souvenir pour garantir notre liberté.

*Jérôme Banino,
Maire de
Saint-Symphorien-sur-Coise*





CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS LES ENFANTS S'ENGAGENT POUR PLUS DE PROPRETÉ DANS NOS RUES

Le conseil municipal des enfants a récemment mené une action sur une problématique récurrente pour la ville : les crottes de chien.



En effet, les membres du conseil municipal des enfants ont décidé d'attirer l'attention de la population sur les bonnes pratiques à adopter lorsqu'on possède un animal domestique à 4 pattes. Pour cela, les enfants ont travaillé sur l'élaboration d'un flyer thématique.

Ce projet a été l'occasion pour eux de se mettre dans la peau d'un communicant. Ils ont ainsi choisi tous les détails du flyer, depuis le type de chien représenté jusqu'à la typographie utilisée.

Ce fut un exercice ludique et éducatif pour les enfants, qui ont pris leur mission très à cœur. Leur participation, très active, a démontré leur bel engagement pour l'amélioration du quotidien dans leur ville.

Ce flyer a été distribué et affiché dans les commerces locaux ainsi que sur le marché de la ville. Il a pour objectif de sensibiliser les habitants sur la nécessité de ramasser les déjections de leur animal de compagnie, pour le bien-être de tous.

pédibus

--- Pelaud ---

UN PÉDIBUS

EN PHASE DE
CONCRÉTISATION À SAINT SYM

Le Pédibus, une solution de transport pour les enfants, va prochainement être relancé sur la commune. Ce concept vise à offrir aux enfants un moyen de déplacement sécurisé, écologique et convivial pour se rendre à l'école.

Le Pédibus est en quelque sorte un bus scolaire à pied, où les enfants sont accompagnés et encadrés par des adultes bénévoles tout au long du trajet. L'idée est de permettre aux enfants de se déplacer de manière autonome en groupe et en toute sécurité.

Ce mode de transport s'avère être une excellente alternative à la voiture individuelle pour les trajets courts reliant ainsi les différents quartiers pelauds aux établissements scolaires public et privé. En plus de contribuer à la réduction du nombre de voitures et donc de la pollution, le Pédibus favorise l'exercice physique, la socialisation et l'autonomie des enfants.

Le lancement du Pédibus a suscité un grand intérêt auprès des parents d'élèves du Groupe scolaire Hubert Reeves.

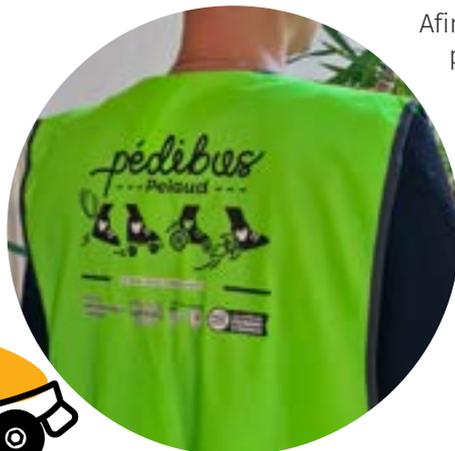


La commission citoyenneté soucieuse de l'inquiétude de la population autour de la question de la sécurité, a soutenu les parents d'élèves bénévoles afin qu'ils puissent travailler sur des itinéraires les plus sécurisés possibles, des départs/arrêts désignés et un encadrement de qualité.

Parallèlement à cela, nos élus se sont rapprochés de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais et plus particulièrement du service mobilité. En effet, notre engagement nous a permis d'obtenir un subvention pour l'achat de gilets réfléchissants pour accroître la sécurité de notre dispositif.

Afin que ce programme puisse perdurer, le projet est envisagé avec des trajets qui n'excèdent pas les vingt minutes.

#Mobilisons-nous !





© Yves Besacier

SEMAINE DE LA NATURE UNE THÉMATIQUE QUI RASSEMBLE

La semaine de la nature s'est déroulée du 1^{er} au 7 mai sur notre commune, offrant aux habitants des Monts du Lyonnais, une série d'ateliers, de rencontres et de conférences autour de l'environnement. Cet événement, organisé en collaboration avec la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (en charge de la compétence déchet) et plusieurs associations locales a pour objectif de sensibiliser la population aux enjeux environnementaux actuels et de promouvoir des gestes simples pour préserver notre planète.

Parmi les thématiques abordées, le compostage et le tri sélectif occupent une place de choix. Des ateliers pratiques sont proposés aux participants pour apprendre à composter leurs déchets organiques et à trier efficacement leurs déchets recyclables. Ces actions permettent non seulement de réduire notre empreinte écologique, mais également de valoriser nos déchets pour en faire des ressources utiles.

La programmation de la semaine de la nature comprend également des conférences animées par des experts en environnement, des animations ludiques pour tous les publics. Une variété d'activités est proposée afin d'intéresser et de mobiliser un maximum de personnes autour de la cause environnementale.

Ce qui rend cet événement particulièrement réussi, c'est qu'il parvient à aborder des sujets sérieux de manière conviviale. L'objectif n'est pas de

culpabiliser, mais d'encourager à agir pour préserver notre environnement. La semaine de la nature est donc l'occasion idéale de se réunir autour d'une problématique qui concerne chacun d'entre nous, dans un esprit d'entraide et de partage.

Ce qui rend cet événement particulièrement réussi, c'est qu'il parvient à aborder des sujets sérieux de manière conviviale.

Grâce à l'implication de la commune, de la communauté de communes des Monts du Lyonnais et des associations locales, la semaine de la nature est devenue un événement incontournable pour tous les amoureux de la nature et de l'environnement. Nous ne pouvons que remercier tous les acteurs qui contribuent à la réussite d'un tel projet et qui ainsi sen-

sibilisent et mobilisent la population en faveur de la préservation de notre planète.

UNE BELLE COLLECTE !

Pour aller plus loin, la semaine de la nature fut le début d'une collecte en fil rouge qui s'est déroulée sur le mois de mai.

En effet, la commune a initié une collecte de téléphones portables encore en usage ou endommagés. L'objectif était de récolter cet objet souvent délaissé dans nos placards. C'est la société Ecosystem qui nous a accompagné dans notre démarche. Nous proposons ainsi d'effectuer la récolte et c'est Ecosystem qui ensuite se charge de les revaloriser auprès de l'association des ateliers du blocage, relais d'Emmaüs. Les téléphones collectés, tous hors d'usage ou très obsolètes seront vidés de leur contenu de données, puis ensuite désossés pour en extraire, les composants recyclables. C'est en tout 74 téléphones qui ont pu être collectés, quatre boîtes étaient à disposition : une en mairie, une à la médiathèque et les deux autres dans les établissements scolaire du lycée Champagnat, ainsi qu'au lycée Jean Monnet. Petite surprise concernant la collecte et notre public jeune, il s'avère que nous avons collecté un seul téléphone dans les établissements scolaires.



ET SI NOUS REPENSONS LA VILLE AVEC PLUS DE RÉSILIENCE

Depuis plusieurs années, les élus de la municipalité, ainsi que les agents du service technique repensent leur travail concernant les espaces verts.

Avec le changement climatique qui n'est plus une hypothèse et qui a un réel impact sur le travail de terrain, il devenait nécessaire d'envisager d'autres méthodes plus vertueuses.

Dans ce cadre là, la commission travaux a décidé de réduire les plantes annuelles souvent victimes de la sécheresse (hormis cette année).

En effet, nous avons révisé nos quantités passant de 4500 plants habituellement commandés contre environ 1500, cette année. Il en va de même pour le choix des espèces, nous avons priorisé l'achat d'espèces vivaces robustes, ainsi que des rosiers moins gourmands.

Pour autant, nous n'avons pas encore franchi le cap de la plantation d'espèces plus exotiques que l'on trouve notamment dans le sud de la France.

De plus, dans l'optique de l'opération Cœur de Bourg, mais aussi afin de coller aux exigences

de la charte des villes et village fleuris (avec laquelle nous avons actuellement deux fleurs), nous nous engageons à densifier le végétal en centre bourg qui, aujourd'hui est perçu comme beaucoup trop minéral (béton / goudron). La plantation d'arbres est aussi un réel atout pour garder la fraîcheur, c'est pourquoi la commune s'engage dans cette démarche autour du centre-ville et dans les prochaines années, en son cœur, en fonction des projets d'aménagements de l'opération Cœur de bourg.

Pour résumer, à partir de cette année, tous ces changements engendrent un fleurissement moins tape-à-l'œil mais beaucoup plus durable.

Et quand on aborde le sujet des espaces verts, il est souvent question de la tonte.

Certains citoyens ont pu remarquer qu'avec les nombreuses pluies et les quelques éclaircies, les espaces verts ont eu tendance à croître

fortement. Simplement, l'équipe des espaces verts a mis en place une rotation des espaces de tonte afin d'optimiser le temps. Malheureusement cette année la croissance exponentielle a désorganisé cette méthode pourtant bien en place.

Les équipes ont été malgré tout à pied d'œuvre pour prendre en charge ce travail de la meilleure façon possible.

Néanmoins, il est peut-être beau de laisser entrer le végétal sauvage dans notre quotidien. En exemple, sur les abords du parc de la MRF de Coise, où nous avons pu au mois de juin admirer de belles fleurs colorées border les murs et qui ne gênent en rien le passage des piétons. Laissons donc la nature nous surprendre !

En parallèle, la gestion de l'eau est un sujet à part entière.

En effet, la commune dispose d'une ancienne cuve de 120 m³, qui alimentait autrefois le lavoir en eau, grâce à des sources locales. La commune a souhaité investir, afin de capter l'eau du toit du bâtiments du gymnase et la salle Albert Maurice, permettant ainsi de stocker environ 10 m³ d'eau servant à arroser les abords paysager du complexe sportif. Une attention particulière est aussi portée sur un arrosage planifié tôt le matin pour minimiser l'évaporation et maximiser l'efficacité d'hydratation des sols.





L'ANNÉE DE LA MÉDIATHÈQUE MOT@MOT

EXPOSITION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

L'histoire hospitalière a effectivement passionné nos concitoyens.

Lors de l'inauguration du samedi 10 février, une bonne trentaine de personnes était au rendez-vous.

Les deux visites commentées par M. Galland ont attiré 26 personnes ravies de cette présentation.

Nous évaluons à une quarantaine de personnes, venues la découvrir en toute autonomie durant la période d'exposition.

Pour les collectivités, deux groupes de professionnels et résidents de l'Ehpad sont venus, curieux de découvrir l'histoire de leur lieu de résidence et/ou de leur activité professionnelle, soit une vingtaine de personnes.

Bilan :
près de 120 personnes en ajoutant les proches des bénévoles de la bibliothèque, un franc succès.

RENCONTRE AVEC L'AUTEUR ILLUSTRATEUR ARNAUD NEBBACHE

Le vendredi 8 mars les élèves de la classe de CE1 de l'école Hubert Reeves ont eu la chance de rencontrer Arnaud Nebbache, un auteur illustrateur d'albums jeunesse.

Cet auteur fait partie de la sélection du Prix des Incorruptibles 2023-2024. Ce prix, dont c'est la 35^e édition cette année, a pour vocation de faire naître le plaisir de la lecture chez les enfants : de la maternelle au lycée, les classes participantes lisent les ouvrages sélectionnés et votent pour leur livre préféré.

Le Directeur et enseignant, Thomas Defaux, a saisi l'opportunité d'un partenariat avec la médiathèque : les élèves ont été accueillis plusieurs fois pour découvrir les albums du prix mais aussi pour se familiariser avec tous les albums d'Arnaud Nebbache. Une belle découverte !

Le jour de la rencontre, les enfants ont pu poser toutes leurs questions à l'auteur illustrateur, et ce dernier a animé un atelier d'illustration pour faire découvrir aux enfants sa technique de prédilection : le pochoir.

Les enfants sont retournés en classe avec leurs productions, et ont pu poursuivre cet élan créatif grâce à des activités de prolongement imaginées par leur enseignant.

LES ÉCRANS & NOUS UNE SOIRÉE POUR EN PARLER... UNE SEMAINE POUR APPROFONDIR !

Vendredi 7 juin, une cinquantaine d'adolescents et leurs parents se sont retrouvés à la médiathèque Mot@Mot pour partager une soirée autour du numérique et des usages en famille.

En partenariat avec la MJC, le Club de foot et le Centre social Archipel de St-Symphorien-sur-Coise, deux expositions ludiques et interactives "Insupportable portable" et "Mon enfant, les écrans et moi" ont permis d'amorcer les échanges. Tous et toutes ont pu participer à différents jeux autour des écrans dans la vie quotidienne, des réseaux sociaux et des risques de désinformation.

La médiathèque a pu présenter différents ouvrages apportant des ressources pour la gestion du numérique en famille. Ce temps fort s'est poursuivi jusqu'au 16 juin dans le réseau des bibliothèques Com'MonLy avec différents rendez-vous à Pomeys, Saint Martin-en-Haut et Aveize.



**LES BÉBÉS
SONT DE SORTIE À LA
MÉDIATHÈQUE MOT@MOT**

**Samedi 14 septembre 2024, les
petits lecteurs de 0 à 3 ans ont entraîné
leurs parents au spectacle.**

Comme chaque année, la médiathèque Mot@Mot participe au dispositif « Premières Pages » du Département. Ce dispositif mis en œuvre en par la Médiathèque Départementale du Rhône soutient les acteurs culturels locaux œuvrant en direction des tout-petits. Cette année, un spectacle « Petit Poète' » proposé par Aurélie Loiseau a enchanté les petits et leurs parents.

Ce spectacle accueilli par l'équipe des agents et des bénévoles de la médiathèque est inspiré par l'album « Viens, mon bébé ! » de Julie Colombet. Les bébés et leur famille étaient à la fête au cours de cette matinée :

- Un spectacle vivant et poétique pour tous
- Un livre distribué gratuitement au bébés nés ou adoptés en 2023 dans la commune
- Un inscription annuelle gratuite à la médiathèque pour ces bébés lecteurs et leur famille !

Merci aux artistes mais également à M^{me} Dominique Mézard-Mostfa, adjointe à la culture, à M^{me} Nelly Bansillon-Gerey, directrice de la Médiathèque Départementale du Rhône et à M^{me} Martine Publié, conseillère départementale, vice-présidente à la culture, d'être venues soutenir les actions culturelles de la médiathèque Mot@Mot en direction de ce très jeune public.

À suivre, les rendez-vous avec les histoires pour les p'tits bouts, un mercredi par mois à 10h proposés par Elisabeth.

**LES
À LA** *dimanches
médiathèque*

**changement
des horaires**



Depuis le dimanche 3 novembre, "les dimanches à la Médiathèque" (organisés tous les premiers dimanches du mois se déroulent les matins de 9h30 à 12h pour mieux répondre à vos attentes.

Nous vous invitons donc à nous rejoindre sur ce créneau pour une petite bulle de lecture.

**PARCE QUE LES HISTOIRES
C'EST BON POUR LES GRANDS AUSSI !**

**Une soirée Apéro-Conte,
avec Olivier Ponsot a permis de
rassembler les ados/adultes à partir de 10
ans pour un moment distrayant
avec des histoires décalées, ébouriffées,
humoristiques, le vendredi 18 octobre à 19h.**

« Ailleurs, juste à côté » nous a offert une parenthèse permettant de s'évader par le rire et la réflexion et de se laisser surprendre en découvrant cet humour parfois absurde, foutraque et poétique, au son d'instruments étonnants. Une rencontre avec un conteur hors norme, nous offrant un véritable « one man show » à la française.

Un bon moment qui s'est poursuivi autour de la dégustation des spécialités culinaires apportés par chacun ! Une pause qui a permis d'embarquer loin des préoccupations du quotidien le temps d'une soirée partagée à la médiathèque municipale...

Suivre la programmation mensuelle de la médiathèque.





LES OLYMPIADES PELAUCES 2024, L'ANNÉE DES JEUX

Les Olympiades du vendredi 21 juin ont rassemblé 180 enfants du CE2 au CM2, provenant des écoles Champagnat, Hubert Reeves et les Petits Fagotiers de Saint-Martin-en-Haut.

Chaque équipe était composée d'enfants provenant de différentes écoles et classes. Au cours de cette journée, les enfants ont participé à 16 activités variées avec pour objectif de marquer le plus de points possible à chaque atelier, que ce soit de manière collective ou individuelle.

Les activités collectives telles que le rugby, le basketball, le handball, le hockey sur gazon, le football et le volley-ball ont permis aux enfants de travailler leur cohésion. Les activités de précision comme la pétanque et l'escrime ont mis en avant leur habileté. Les épreuves d'athlétisme telles que la course de haies, le lancer de vortex, la course

d'endurance, le relais et le saut en hauteur ont testé leur agilité. Enfin, les activités de raquette comme le tennis de table, le badminton et le tennis ont mis en avant leur dextérité.

Le sport n'est

t'il pas l'école

de la vie ?

Cette journée a été une véritable réussite, les enfants se sont investis pleinement dans les activités proposées. À la fin des Olympiades, tous les participants ont été récompensés par une médaille, clôturant ainsi cette journée sportive.

Par le biais de son service des sports, la municipalité a souhaité mettre en avant les Jeux Olympiques qui ont eu lieu à Paris cet été, et apporter tout son soutien aux athlètes français pour qu'ils remportent un maximum de médailles. Un grand merci aux enseignants, aux parents et bien sûr à tous les enfants pour leur participation et leurs sourires tout au long de cette journée.





LES VENDREDIS MUSICAUX ÉTÉ 2024 ENCORE UNE ANNÉE À SUCCÈS !

Chaque été, la municipalité transforme le centre-ville en une véritable scène musicale avec les tant attendus Vendredis Musicaux.

Cet événement, qui se déroule sur quatre soirées les vendredis de juillet, met en lumière la richesse et la diversité des genres musicaux. Avec pas moins de huit groupes se produisant à chaque édition, les Vendredis Musicaux offrent une plateforme unique pour découvrir de nouveaux sons et artistes, tout en rassemblant le public autour de la passion de la musique.

Les thématiques musicales sont variées et inclusives, allant de l'urban musique à la musique du monde, en passant par le reggae et le disco funk. Chaque soirée est une invitation à voyager à travers les rythmes et les mélodies, permettant aux spectateurs de vivre des expériences musicales inoubliables. Que vous soyez amateur de beats modernes ou de sonorités plus traditionnelles, il y en a pour tous les goûts.

Ces événements gratuits, entièrement soutenus financièrement par la municipalité, sont une belle initiative pour rendre la culture accessible à tous. Chaque année, de plus en plus de personnes se rassemblent pour profiter de ces concerts et renforcer les liens sociaux. Et par chance cette année, la météo nous a permis de proposer l'intégralité des concerts en extérieur.

Les Vendredis Musicaux ne se contentent pas de divertir ; ils encouragent également la découverte et l'appréciation de nouveaux artistes. C'est une belle occasion pour les talents émergents du territoire de se produire devant un public enthousiaste, tout en permettant aux spectateurs de se familiariser avec des styles musicaux qu'ils n'auraient peut-être pas explorés autrement.

Ne manquez pas cette occasion de vivre la musique en direct et de faire partie d'une belle aventure, nous vous donnons rendez-vous en 2025 !



Maryline Ratton, Conseillère municipale déléguée aux Vendredis Musicaux et Dominique Mézard-Mostfa, Adjointe à la culture



UN PÔLE CULTUREL COMME UN TIERS-LIEU



S'appuyant sur le dernier élément bâti encore présent du passé industriel des Tanneries de Saint-Symphorien-sur-Coise, le projet de pôle culturel a désormais un programme d'usage.

Retour sur... Accompagnée par le bureau d'étude "le Bureau des possibles" depuis 2023, la ville a fait le choix de retenir le principe de **tiers-lieu** pour orienter son projet.

C'EST QUOI UN TIERS-LIEU ?

Un tiers-lieu est un concept existant en France dans de nombreuses villes. Il fait référence à un espace social qui n'est ni le domicile (premier lieu) ni le lieu de travail (deuxième lieu), et qui permet ainsi de créer des espaces de convivialité. Ce concept est au service des 4 axes redéfinis pour le projet culturel des Tanneries.

Il est ainsi dénommé tiers-lieu car les espaces projetés sont conçus pour favoriser la créativité, l'échange et la collaboration entre les personnes. Il fait adhérer l'ensemble de la population car il s'adresse à tous et à toutes. Cette appellation permet l'esprit d'ouverture et d'inclusion.

Le tiers-lieu culturel est un projet envisageant un endroit où les individus peuvent se rassembler, partager des idées, co-créer, et développer les savoirs notamment

artisans de notre territoire. Notre futur tiers-lieu est considéré comme un grand lieu fait d'espaces favorisant plusieurs thématiques. (composantes pour des projets artistiques, muséaux, des pratiques d'ateliers, des conférences, des spectacles, et d'autres lieux aussi favorisant la convivialité, la formation et le travail.)

Accueillir les pelauds, les publics scolaires, les habitants du territoire et les touristes, c'est faire se rejoindre tous les objectifs initiaux (culture, patrimoine, transmission, découverte, tourisme...) et permettre de satisfaire une politique globale.

La réalisation de ce pôle culturel, renommé tiers-lieu culturel se fait dans l'esprit d'accueillir le plus grand nombre et une diversité d'activités. Le lieu retenu est le site industriel d'anciennes tanneries qui représente plus de 2700 m² d'espaces intérieurs avec un extérieur d'une surface totale couvrant 10 000 m². Le projet intégrera aussi l'aménagement à terme des espaces extérieurs. L'ensemble du programme se déclinera évidemment sur plusieurs années pour sa mise en place intégrale.

Aujourd'hui, le projet arrive à maturité avec un programme d'usage approuvé par le Conseil municipal.

Le Tiers-lieu culturel est défini au cœur de Saint-Symphorien-sur-Coise selon 4 axes :

- 1 *Un lieu de vie, où la convivialité et la rencontre sont au cœur du programme*
- 2 *Un lieu de découverte et de transmission, pour découvrir et transmettre les savoir-faire en tout genre. La révision d'une scénographie axée sur les métiers artisanaux et la valorisation d'objets de collection issus du musée actuel*
- 3 *Un lieu pour faire et se réjouir ensemble et retrouver une dimension profondément humaine collective et joyeuse où chacun peut engager son corps et son esprit dans des activités intergénérationnelles, de création et de fabrication*
- 4 *Un lieu où le passé inspire le futur et accueille la mémoire et l'innovation qui se nourrirait de l'ingéniosité des anciens pour inventer l'avenir et accompagner les transitions de demain.*

En complément, le travail se poursuit avec la réflexion autour d'une gouvernance partagée. Cette collaboration envisagée permettra de construire des usages, des règles avec des partenaires divers : associations du territoire, acteurs volontaires en gouvernance avec la mairie.

Un programme d'usage prévoit dans ce lieu divers espaces :

- Des espaces café et petite restauration, réception événementielle pour accueillir les publics.
- Un espace muséographique permanent et d'exposition temporaire pour accueillir des collections, notamment de la maison des métiers et des collections en lien avec l'artisanat autour de la main.
- Un espace permettant à terme aux artisans et artisans d'art, de travailler autour de la matière.

Ce projet a aussi pour vocation d'accompagner des publics dans

- des ateliers de pratiques artisanales et artistiques notamment pour des classes de scolaires, mais aussi pour des groupes de retraités, d'actifs et de touristes.
- la construction d'un auditorium qui servira de salle de spectacle, et de conférences pourra accueillir des spectacles, de l'évènementiel culturel, du théâtre de la danse, des conférences,
- des salles de pratique artistique pour différents groupes, amateurs et professionnels.
- Sur la tranche plus socio-économique, la projection d'espaces de Coworking et de bureaux avec des ateliers pour résidents, artistes et artisans d'art. Ce programme est donc multifonctionnel avec un accès principalement sur la culture. L'idée de créer un grand lieu polyvalent permettant la rencontre intergénérationnelle dans une petite ville où les anciens sont force de proposition en tant que bénévoles.



je donne!



LES RECHERCHES DE FONDS FINANCIERS SONT AUSSI À L'ORDRE DU JOUR.

La souscription en cours en lien avec la fondation du patrimoine est un élément fondateur pour nourrir notre projet financièrement et un élément de communication important pour rendre visible notre projet.

La fin de l'année 2024 a été consacrée à donner de la visibilité au projet, et obtenir la confiance de financeurs publics ou privés, (subventions, mécénat, fondations) pour que l'avancée des travaux voit le jour et que ce magnifique projet soit rendu visible et contribue au développement durable et à la vitalité de tous les habitants.

Rappel, pour participer, il vous suffit de faire un don via le site de la Fondation du Patrimoine, sur la page dédiée en scannant le Qrcode ci-dessous.

UN PÔLE CULTUREL LA SOUSCRIPTION CONTINUE



©Nicolas Léonard

PRÉSENTATION DU PROJET CULTUREL DES TANNERIES AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Le 21 septembre 2024, nous avons accueilli en mairie les acteurs économiques de la commune de Saint-Symphorien-sur-Coise. Les commerçants, les artisans, les artisans d'art, les entreprises ont découvert la synthèse du programme d'usage écrit en 2023.

Ce fut l'occasion pour l'adjointe à la culture de rappeler le sens d'un grand projet fédérateur sur notre commune. Un temps de convivialité sur le temps du repas a fait l'objet d'échanges divers très riches entre les participants. Ensuite, une visite sur le site des Tanneries a permis aux acteurs économiques qui ne connaissaient pas le site de le visiter et de se rendre compte de l'ambition d'un projet culturel dans cet espace. Il reste à inventer la suite tous ensemble, la souscription pour la sauvegarde des Tanneries Ronzon étant plus que jamais d'actualité, pour nous permettre de commencer des travaux de toiture notamment.

Notre constante motivation de rendre un service toujours meilleurs vis à vis du public est notre principale motivation. Plus que jamais, ce sont les projets partagés qui permettent de vivre ensemble dans la solidarité et la confiance. Une autre façon de participer peut être aussi de créer un produit partage comme cela a été le cas pour Evelyne Point, la chocolatière avec laquelle nous avons co-créé un produit : une tablette de chocolat.

Porter une culture accessible et rassembleuse est le maître mot à St-Sym. Soutenus par la fondation du patrimoine, et en quête de nouveaux partenaires institutionnels, l'année 2025 sera consacrée à développer les réseaux et à chercher des financements pour la mise en œuvre tant attendue de la phase opérationnelle des travaux. Merci à tous ceux qui sont venus participer à cette journée et qui sauront donner une suite en tant qu'ambassadeurs de ce projet.

NOS 4 PERSPECTIVES DE TRAVAIL



**TANNERIES REMIX TANNERIES REMIX 2
AVEC LES ASSOCIATIONS**

Le 21 octobre 2023, une grande journée appelée Tanneries Remix 1 avait permis de convier de nombreuses associations du territoire.

La participation à une réflexion et des échanges autour du projet culturel des tanneries, accompagnée d'animations sur le site et d'une déambulation dans les anciennes usines fut riche avec la présence de 45 personnes et plus de 30 associations. C'est dans le cadre de la restitution des éléments de réflexion qu'un programme d'usage fut écrit en 2024, à la suite de cette concertation. La commission culture et le conseil municipal ont invité les associations à ce temps de restitution appelé Tanneries remix 2. Le 19 octobre 2024, le programme d'usage validé par le conseil municipal a donc été présenté aux associations. Quatre temps de présentation étaient animés par l'adjointe aux travaux Agnès Grange,

la conseillère déléguée en charge des Vendredis Musicaux Maryline Ratton, Chrystèle Manero, notre nouvelle directrice des services et moi-même en tant qu'adjointe à la Culture.

Désormais, la suite du projet sera de nous concentrer sur la phase opérationnelle de ce projet de Tiers Lieu culturel sur le site des tanneries. Une grande partie de notre temps sera consacrée en 2025 à la dynamisation du programme de souscription de l'ancien site industriel. Des dons sont régulièrement faits par les particuliers. Dans ce sens, nous souhaitons poursuivre cette politique pour engager des travaux. La phase opérationnelle se dessine, et nous œuvrons à sa réalisation. Pour cela, il faut la patience de s'entourer des bons professionnels.

**Dominique Mézart-Motfa
Adjointe à la culture**



Un lieu de vie, où la convivialité et la rencontre seront au cœur du programme



Un lieu de découverte et de transmission, pour découvrir et transmettre les savoir-faire en tout genre. La révision d'une scénographie axée sur les métiers artisanaux et la valorisation d'objets de collection issus du musée actuel



Un lieu pour faire et se réjouir ensemble et retrouver une dimension profondément humaine collective et joyeuse où chacun peut engager son corps et son esprit dans des activités intergénérationnelles, de création et de fabrication



Un lieu où le passé inspire le futur et accueille, la mémoire et l'innovation qui se nourrirait de l'ingéniosité des anciens pour inventer l'avenir et accompagner les transitions de demain.



©Nicolas Léonard

Nous remercions tous les participants à ces 2 journées, leur présence montre leur intérêt à un grand projet culturel et social dans notre ville et sur notre territoire des monts du lyonnais.

L'implication de chacun sera précieuse lorsque nous aborderons dans les semaines et mois qui viennent les questions de co-gouvernance, d'organisation, de gestion des besoins. Pour mettre en œuvre une politique ambitieuse et raisonnée, toutes vos énergies en tant que citoyens-ambassadeurs sont les bienvenues pour nous aider à poursuivre ce grand projet. Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.



©Nicolas Léonard

CŒUR DE BOURG SUR TOUS LES FRONTS

LE PLAN FAÇADES

Le plan façades, une opération lancée il y a 1 an et qui accompagne particuliers et commerçants pour la réhabilitation des façades des bâtiments du centre Bourg.

Un accompagnement qui donne les moyens de réussir! Sarah Metral, architecte chez Urbanis, a la mission de vous informer, vous accompagner sur votre projet de travaux et votre demande de subvention. Elle est présente à Saint-Symphorien-sur-Coise chaque mois, sur rendez-vous **au Parc éco habitat : 293, Chaussée Beauvoir - 04 72 66 14 30.**



Architecte de formation et formée à la maîtrise d'œuvre, Sarah Métral est présente à chaque étape de votre projet, depuis la simple information jusqu'à la visite de conformité des travaux déclenchant le règlement de la subvention.

Vous hésitez sur votre projet ? La visite sur place peut vous aider à le définir, choisir les matériaux les plus adaptés au bâti concerné. Élaboré en lien avec le service urbanisme et les Architectes des Bâtiments de France, votre projet fera ensuite l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

Pour rappel, le secteur de la grande rue, rue du Marché et rue de Lyon bénéficie actuellement du taux le plus élevé de subvention. Vos demandes concernant ce secteur doivent être déposées rapidement.

Vous avez un projet sur un autre secteur du cœur de bourg ?

L'accompagnement reste possible.

Plus d'informations sur saintsym.fr



COMMENT FAIRE MA DEMANDE ? LES ÉTAPES

1



JE M'INFORME
auprès du Parc éco habitat
et je retire un dossier de
demande de subvention

2

JE MONTE MON DOSSIER
Je participe à la visite avec mon maître
d'œuvre ou mon artisan

3

JE DÉPOSE MA DEMANDE
Quand je l'obtiens, je dépose ma demande
de subvention auprès du Parc éco habitat

4

JE SIGNE LES DEVIS
Quand j'obtiens les accords d'urbanisme et de
subvention pour ensuite faire réaliser les travaux

5

JE DÉCLARE LA FIN DES TRAVAUX
Je participe à la visite de conformité.

6

JE PERÇOIS LA SUBVENTION



LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ÉVOLUE

En parallèle, pour tenir compte des besoins du territoire et permettre la réalisation de projets, une modification et une révision allégée du plan local d'urbanisme sont en cours.

Par délibération, le conseil municipal a défini les modalités de consultation : mise à disposition en mairie d'un registre de concertation sur lequel peuvent être consignées les observations et remarques sur le projet de modification et de révision allégée. Information sur le site internet de la commune saintsym.fr



UN NOUVEL ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE NOUS ACCOMPAGNE



La municipalité bénéficie d'un accompagnement par un architecte des bâtiments de France, afin d'offrir à la population un service fiable dans le cadre de la rénovation du bâtiment Pelaud. En effet, il est le garant des choix effectués, en accord avec les contraintes qu'impose le classement de la collégiale comme étant un monument historique. Depuis plusieurs années, c'est Lamiae Chadhi qui collaborait avec la commune, et qui depuis juin 2024, a cédé sa place à Guillaume Perrinet. Nous remercions chaleureusement Lamiae pour le travail effectué et souhaitons la bienvenue à Guillaume.

Pour rappel, le service urbanisme propose des permanences, tous les premiers mardis du mois afin de rencontrer ces référents et faire avancer vos projets. Une prise de rendez-vous est nécessaire pour ces rencontres.

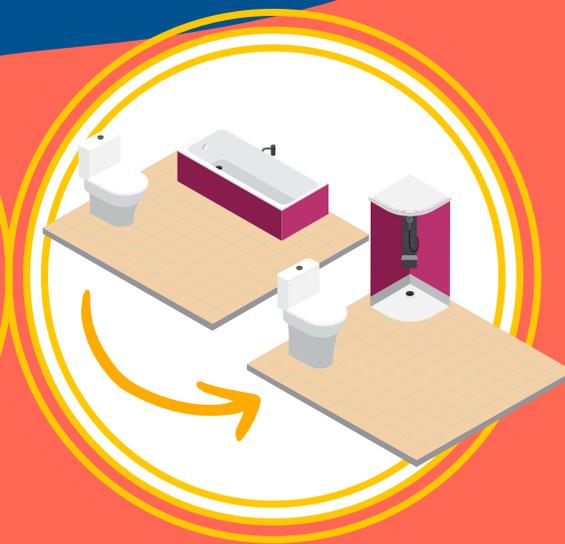
UNE OPÉRATION
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
POUR LE CENTRE ANCIEN DE SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE



AIDES FINANCIÈRES

POUR LE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Jusqu'à 90% d'aide en cas de sortie de
passoire thermique d'un logement occupé
par son propriétaire, avec un plafond de
travaux compris entre 40 000 et
70 000 € en fonction du nombre d'étiquettes
énergétiques gagnées



AIDES FINANCIÈRES

POUR L'ADAPTATION DU LOGEMENT

L'Agence Nationale de l'habitat (ANAH) finance
jusqu'à 70% d'un plafond de travaux de 22
000 € pour adapter son logement afin de rester
autonome chez soi (adaptation de la salle de bain,
réhausse des toilettes, pose de revêtement
antidérapant...)

LA COMMUNE RÉNOVE SON CENTRE-BOURG

PLUS DE 700 000€ DE SUBVENTIONS PUBLIQUES
POUR AIDER À LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS EN CENTRE ANCIEN.

La commune de Saint-Symphorien-sur-Coise et la Communauté de communes des Monts du Lyonnais ont lancé en septembre 2023 un programme visant la rénovation des logements du centre ancien de Saint-Symphorien-sur-Coise.

Ce programme mobilise des financements de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour la réalisation de travaux :

- La rénovation énergétique des logements
- La rénovation des logements dégradés et insalubres
- La remise sur le marché des logements vacants et la production de loyers maîtrisés
- Le maintien à domicile et l'adaptation des logements au vieillissement et à la perte d'autonomie

Ce programme d'aides permet aux propriétaires qui habitent ou qui mettent en location un ou plusieurs logements dans le centre ancien de bénéficier d'un accompagnement technique, financier et administratif afin de réaliser des travaux de réhabilitation de leur logement.

Selon votre situation personnelle (propriétaire occupant ou bailleur, ressources, composition du foyer...) et votre projet de travaux (type de travaux, état du logement...), différentes aides peuvent être mobilisées. Chaque cas est particulier, les propriétaires peuvent donc solliciter sans hésiter l'équipe dédiée pour présenter leur projet ou leurs besoins de travaux.

Une étude personnalisée sera alors réalisée gratuitement.

Qui peut bénéficier de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ?

- Tous les propriétaires qui louent un logement dans le centre ancien
- Tous les propriétaires habitant leur logement dans le centre ancien (selon condition de ressources)

Comment se renseigner ?

Au Parc Éco Habitat, service public de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (C.C.M.D.L.) situé au 293, chaussée Beauvoir à Saint-Symphorien-sur-Coise. Sur rendez-vous, des conseillers spécialisés en rénovation vous accompagneront dans votre projet.

Au delà des aides de l'A.N.A.H., la commune en partenariat avec la CCMDL apporte des bonus :

- 2000€ quand les travaux sont effectués avec des matériaux bio-sourcés
- 2000€ pour la création d'accès à des logements situés au dessus des commerces, avec un plafond de travaux à 20 000€
- 1000€ de prime pour la sortie de la vacance d'un logement (plus de 5 ans inhabité).

En dehors de ce périmètre, se renseigner auprès du Parc Éco Habitat pour étudier votre situation car d'autres aides peuvent être mobilisées.



Dans tous les cas, les travaux ne doivent pas être entrepris avant l'accord de tous les organismes qui financent l'opération.

Vous pouvez joindre le Parc Éco Habitat par téléphone au 04 72 66 14 30





LE PLAN ESPACES PUBLICS



Quatre ateliers de concertation ouverts à tous, le succès de notre démarche participative !

Il s'agit des rendez-vous que la municipalité a lancés à ses administrés afin de leur donner la parole sur les futurs du cœur de bourg. En effet, dans le sillage de l'opération cœur de Bourg, le volet de l'espace public tient une grande part.

Au-delà du flux de circulation en centre-ville, ces ateliers ont permis de comprendre les besoins de chaque public, et plus particulièrement les commerçants et les usagers, afin de proposer à la population un programme raisonnable, en adéquation avec les nouvelles habitudes de vie actuelle. Il a donc été évoqué notamment, la question de la sécurité avec la piétonisation de certains espaces, le stationnement, la végétalisation encore trop peu importante à l'heure actuelle...

Rue Lamartine

→ vers une rue apaisée et végétalisée avec un stationnement organisé pour l'ensemble des usagers

Grande rue

→ vers une rue destinée aux piétons, leur offrant confort et sécurité, et un stationnement organisé dans les rues connexes

Rue de Lyon

→ vers une rue apaisée dont les commerces peuvent s'emparer

Rue centrale

→ vers une rue apaisée où la circulation sera en partie réorganisée

Rue André Loste

→ vers une rue en sens unique avec un stationnement organisé pour l'ensemble des usagers

L'été et le début de l'automne ont été mis à profit par la commune et son équipe de maîtrise d'œuvre Atelier de Montrottier et GEOLIS pour analyser et produire le projet d'aménagement qui a été présenté lundi 4 novembre à l'issue de la réunion de restitution des ateliers de concertation.

Dès janvier prochain, l'aménagement de surface et les plantations rue Lamartine puis Grande rue démarreront.



LA RUE LAMARTINE SE TRANSFORME

Acte 1 de la mise en œuvre du plan espaces publics, l'aménagement de la rue Lamartine réunit en un seul lieu tous les objectifs poursuivis par la commune :

- Réintroduire du lien transversal entre centre/centre élargi/ périphérie par la continuité des espaces publics
- Créer un maillage d'espaces publics pour permettre de nouveaux usages et la réappropriation de l'espace public par les habitants
- Végétaliser davantage les espaces publics de centre-bourg et préserver la structure paysagère locale pour créer un cadre de vie de qualité.
- Améliorer le confort estival et lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain

La fermeture à la circulation de la rue depuis le démarrage des travaux de l'immeuble Le Lamartine (18 mois) a permis un changement de nos pratiques en tant qu'automobiliste et/ou piétons. Désormais, la rue sera interdite sauf riverains avec un accès depuis le boulevard du 8 mai et ouverte aux piétons et cyclistes.

→ Estimation travaux de la rue Lamartine : **198 376,60 € HT**



L'accès aux commerces et au pôle santé

L'accès automobile et le stationnement ont été largement évoqués lors des ateliers de concertation. Enjeu fort pour la ville, le stationnement a été étudié et paramétré afin qu'il réponde aux besoins. Ainsi le parking des écoliers sera le lieu de stationnement principal des véhicules de ce secteur. Des stationnements de courte durée et PMR seront disponibles aux abords de la rue sur le boulevard du 8 mai.

→ accès parking des écoliers



GRANDE RUE

LES ENJEUX D'UNE RUE QUI REPREND VIE

→ Estimation travaux de la Grande rue : **56 763 € HT**



Accessible depuis la rue de Lyon, la place du marché, la place de Verdun et la rue du marché, l'objectif principal de l'aménagement de cette rue est de redonner la place aux piétons. Par conséquent, l'accès de la voiture sera condamné.

Cette rue, très minérale, sera traitée et rendue à ses usagers pour être pratique, apaisée, conviviale et confortable. Ainsi, le piéton, le client, le touriste déambulera dans un espace qui lui est favorable. La bande bitumée sera recouverte d'une peinture colorée, du mobilier urbain sera placé aux entrées de la rue et en son milieu.

La surface au sol sera reprise afin d'intégrer en pied de façades des plates-formes

végétales et souligner les entrées des commerces. Ponctuellement, des végétaux en pots seront installés.

L'enjeu est aussi de taille pour les commerçants, puisque ces derniers pourront prendre possession de cette rue et faire « sortir leur boutique », hors les murs. En étendant l'activité commerciale dans la rue, c'est l'occasion de venir à la rencontre de l'ensemble des usagers, proposer une autre façon de consommer l'espace extérieur.

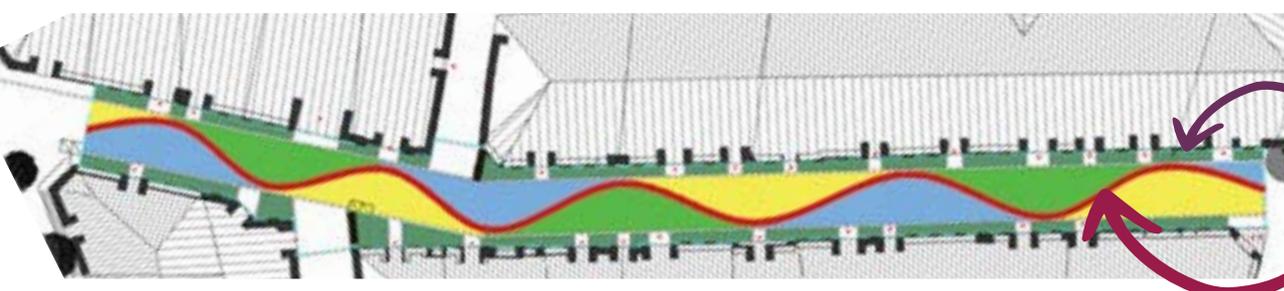
Des aménagements ont été prévus pour les riverains et les commerçants, notamment pour les livraisons et les approvisionnements. Il en va de même pour les questions de sécurité, la rue est calibrée pour laisser le passage des pompiers. Ainsi, tous les voyants sont au vert pour piétonniser cette rue



carnet de paysage les choix envisagés

bordures végétales

exemple de peinture au sol





LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE LA COMMUNE S'ENGAGE !

Une opération d'aide à la réhabilitation et à l'amélioration du parc de logements privés. Un dispositif qui couvre un périmètre délimité : le centre bourg de Saint-Symphorien-sur-Coise. D'une durée de 5 ans, le dispositif est effectif depuis le 1^{er} septembre 2023. Un accompagnement technique, administratif et financier auprès des ménages.

La commune et la Communauté de communes des Monts du Lyonnais animent et pilotent un dispositif d'amélioration de l'habitat dans le centre bourg de la commune (cf. périmètre ci-dessous), depuis septembre 2023.

Il s'agit d'une opération d'aide à la réhabilitation et à l'amélioration du parc de logements privés. Un des objectifs de ce programme est la lutte contre l'habitat indigne.

QU'EST-CE QU'UN HABITAT INDIGNE

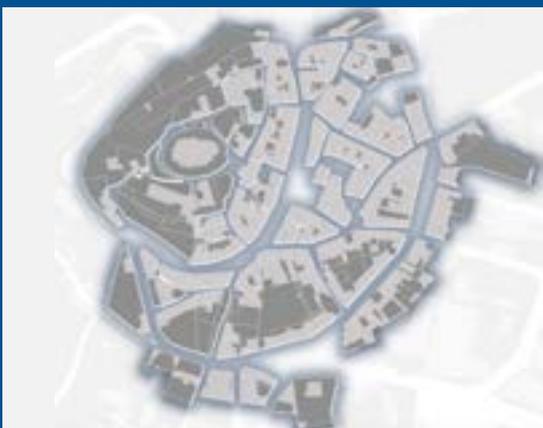
- Les locaux ou installations utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage (cave, lieux de stockage, ateliers...)
- les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, exposent les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé (risque structurel sur plancher, risque d'effondrement d'une montée d'escaliers, risque de chute de matériaux, système de chauffage présentant un risque d'intoxication, absence d'installation sanitaire conforme, accumulation d'objets ou de déchets, absence de système de ventilation, développement de moisissures le long des fenêtres et sur les murs...)

Par ce dispositif, les ménages peuvent bénéficier d'un accompagnement technique, administratif et financier pour la réalisation de certains travaux.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Parc éco habitat.

**293, Chaussée Beauvoir
69590 Saint-Symphorien-sur-Coise
04 72 66 14 30
parc-ecohabitat@cc-mdl.fr**

Au regard de ces éléments et si vous vous questionnez sur vos conditions de vie dans votre habitat, signalez-vous après de nos services.
04 78 44 37 57





RÉSEAU DE CHALEUR LE PROJET EN PHASE DÉMARRAGE

Dans le sens de l'atteinte d'un équilibre carbone lié à notre engagement Territoire et Commune à Énergie Positive en 2050 le remplacement de plusieurs chaudières à énergie fossile a été envisagé il y a déjà de longs mois. Plusieurs études préalables ont été nécessaires afin d'envisager le meilleur choix technique et économique pour y parvenir.

Comment diminuer et stabiliser la facture énergétique de la commune ?

En supprimant autant que possible la dépendance aux énergies fossiles et en valorisant les ressources renouvelables locales. Tout en en faisant profiter d'autres structures collectives et individuelles.

C'est ce principe de base qui a incité notre municipalité à étudier la création d'un réseau de chaleur.

Après plusieurs mois d'études en collaboration avec le SYDER et plusieurs scénarios possibles, un projet définitif a été adopté au printemps 2024.

Une chaufferie centrale plaquettes de bois située en dessous du collège Champagnat rue Chanoine Pavailier alimentera un réseau desservant pas moins de 8 bâtiments

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES



23

sous stations soit 23 bâtiments soit l'équivalent de 360 logements

Giga watts de puissance de production



35 GIGA WATTS



5 MILLIONS

millions d'euros de travaux entièrement financés par le SYDER

communaux (école Hubert Reeves, médiathèque, l'ensemble des bâtiments du pôle sportif, l'espace multi accueil, le foyer cinéma) mais également tous les bâtiments de les établissements Champagnat, le Lycée Jean Monnet sans oublier les immeubles OPAC de Grange Bastier, la route de St Etienne et les Cèdres. D'autres raccordements seront réalisés tels le projet des Sources (Ex Suez) ou les bâtiments de la Caisse d'Épargne ainsi que la cour Pinay.

En quelques chiffres, cette production d'énergie sous forme de vapeur d'eau représentera l'équivalent de 360 logements chauffés soit près de 3km de réseau et 3500 mégawattheures de puissance. Le coût des travaux est entièrement supporté par le SYDER, s'élève à plus de 5 millions d'euros.



C'est également le SYDER qui exploitera la chaufferie et le réseau au travers d'une délégation de compétences avec obligation de continuité de service public. De ce fait, la chaufferie bois sera doublée d'une chaudière gaz en cas de panne ou de rupture de plaquettes.

La période de fonctionnement d'octobre à mai sera adaptable en fonction des conditions climatiques. En conformité avec les normes les plus exigeantes en matière de bruit et de qualité de fumées, la mise en service progressive du réseau est prévue à partir de octobre 2025.

Précision importante : le bois utilisé proviendra de la région (Pilat, Ardèche, Beaujolais). Les plaquettes seront issues des parties des arbres non utilisées dans l'industrie du meuble (on n'abat pas un arbre pour se chauffer).

Ce projet sera malheureusement source de quelques désagréments lors de sa création avec ouvertures de tranchées dans les rues et potentiellement restrictions de circulation. Toutes les communications autour des travaux seront faites en amont. Après l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de cer-

tains bâtiments communaux, après la mise en extinction nocturne de la commune ou la modernisation de nos installations de chauffage existantes, nous confirmons avec ce réseau de chaleur notre détermination à maîtriser nos dépenses énergétiques tout en prenant en compte la nécessité de préserver l'environnement.

Pour rappel, tous ces travaux participent à l'atteinte de l'objectif de devenir un Territoire à Énergie Positive (TEPOS) d'ici 2035 c'est-à-dire de produire autant d'énergie qu'on en consomme.





PÔLE SPORTIF LA 3^E PHASE BIENTÔT TERMINÉE

La réhabilitation de l'espace Albert Maurice est un projet d'envergure mené par la municipalité, visant à moderniser un lieu emblématique du sport et des associations au cœur de la ville. Il s'intègre dans un projet beaucoup plus vaste afin de proposer à la population un complexe sportif global, confortable et pratique. Ainsi les travaux de l'espace Albert Maurice viennent clore le projet du pôle sportif, une nouvelle phase de ce projet ambitieux.

C'est avec pas moins de 50 heures d'occupation par semaine que cet espace est devenu au fil des années un lieu incontournable pour de nombreuses activités physiques et culturelles.

Les bâtiments, datant des années 70, étaient très altérés par le temps et nécessitaient une rénovation en profondeur. En effet, l'isolation, l'étanchéité mais encore le réseau électrique devenant vétustes, les travaux relèvent de la sécurité plus que de l'esthétisme.

La municipalité a donc décidé de revaloriser l'intégralité de la structure, sans pour autant créer une révolution de style. C'est pourquoi, la façade donnant sur le boulevard du stade reste inchangée. Il en va de même en ce qui concerne le volume du bâtiment global. Par conséquent ce lieu conserve deux espaces séparés : la salle Albert Maurice en bas servant à l'organisation d'événements divers et le gymnase en haut.

NOUS VOUS AVONS DEMANDÉ VOTRE AVIS

Pour le gymnase, un sondage a été lancé afin de lui trouver une dénomination. Ainsi, dans les prochains mois, vous pourrez entrer dans le gymnase Jean Rivoire. Ce choix, fait sens, et s'est démarqué grâce à la participation de tous et notamment des plus anciens (avec l'urne déposée en Mairie) car "Nano" fut très impliqué dans la vie associative pélaude et particulièrement dans la section basket en tant que Président fondateur du club.





Cette réflexion menée par l'architecte Jérôme Néel en relation directe avec les architectes des bâtiments de France, a permis d'aboutir à plusieurs améliorations :

- Cette phase de rénovation vise à moderniser le bâti et à offrir aux usagers un espace plus fonctionnel et confortable.
- les accès : l'utilisation de ce bâtiment a été repensé en fonction des usages de chaque public, modifiant ainsi les flux. En effet, les sportifs devront dorénavant entrer dans le gymnase via la passerelle située à l'arrière du bâtiment. Créant ainsi un "carrefour sportif" entre sport en intérieur, le stade et le dojo. Le grand escalier habituellement emprunté côté boulevard, ne sera plus accessible et servira alors de sortie de secours.

- un aspect contemporain en accord avec ce qui a été fait dans les deux précédentes phases. L'utilisation du bois et des structures métalliques apportent une touche de modernité au complexe sportif, en harmonie avec l'espace Thomas Granjon et le stade voisin. Les découpes de sportifs présentes sur le portail de l'entrée du stade sont également reprises dans le design de la nouvelle structure, rappelant l'esprit dynamique et sportif qui anime cet espace. Enfin, pour un apport de lumière optimal, dans la partie gymnase, les architectes ont fait le choix de l'utilisation d'un matériau innovant : le dompalon. Il s'agit de panneaux en polycarbonate qui, en fonction de l'angle de vue, changent l'aspect de la façade par les jeux de lumières, l'alternance de couleurs, d'opacité et/ou de translucidité. Une particularité très intéressante qui tombe sous le sens pour un bâtiment où règne la vivacité.

Il s'agit du plus grand projet que la commune n'ait jamais porté, avec un investissement total de près de 6 millions d'euros dédiés au sport.

Éric Michelot, 1^{er} Adjoint





POUR 2025 PLACE À LA 5^E PHASE

Le projet du pôle sportif, est un projet d'envergure. Tous les aspects y sont abordés, et dans le cadre de vie actuel, il était nécessaire de se pencher sur la question de la consommation en lien avec l'usage des bâtiments, afin de rationaliser le financement de son fonctionnement.

En effet, suite aux travaux de rénovation, et notamment d'isolation performante grâce à l'agrandissement par le haut du bâtiment, la commune a souhaité se pencher sur le volet de la production d'énergie, dans la perspective d'une autoconsommation.

En parallèle du réseau de chaleur qui bien évidemment, équipera le bâtiment et fonctionnera d'octobre à mai, l'accent est aussi porté sur la production d'énergie solaire. Cela passe par l'installation de près de 500 m² de panneaux photovoltaïques.

Cette installation permettra d'absorber la consommation du bâtiment, puisque le potentiel est estimé à une production de plus de 100kWatt, et pourra en cas de surplus, réinjecter l'excédant en instantané dans le réseau. La déduction du coût de consommation s'effectuera en temps réel.

La commune a bénéficié de l'expertise d'un cabinet de conseil, ainsi que du retour d'expérience suite à l'installation photovoltaïque du bâtiment du Siemly.

Cette phase fera l'objet d'un marché public, dont le lancement est envisagé dès le début de l'année, afin d'effectuer les travaux au printemps. Ainsi, il sera possible de bénéficier de la production durant l'été avec la période estivale ou à la rentrée. L'économie réelle sera quantifiable dès 2026.



Enfin et pour parachever ce pôle sportif, le projet comportera une sixième phase, correspondant à l'aménagement paysager autour des bâtiments concernés (Thomas Granjon / Albert Maurice).

En effet, il est question des quelques places situées devant l'espace Albert Maurice avec des arbres végétatifs, mais aussi le « carrefour » de flux piéton situé à l'arrière du bâtiment laissant la possibilité d'un aménagement végétal agréable. Cette sixième phase vous sera présentée dans un prochain vivre ensemble.

ESPACE THOMAS GRANJON QUAND LE BÉTON SE PARE DE COULEURS

Le site du pôle sportif Thomas Granjon a commencé sa grande mutation en début de mandat. Il était temps !

En effet, les installations (stade et vestiaires) n'étaient pas dignes de notre époque, de notre commune et présentaient des risques de sécurité.

De ce fait, un stade enfin aux normes en revêtement synthétique permet une utilisation quotidienne aussi bien par les scolaires que par le club de foot, un sacré changement !

Les vestiaires et la buvette accueillent désormais les joueurs et les visiteurs dans de meilleures conditions de confort et de sécurité.

Le dojo (qui méritait lui aussi une transformation) a été déplacé de l'espace Albert Maurice vers l'espace Thomas Granjon et mutualise ses activités avec la Symphoriette, club de gymnastique.

Enfin, le volet paysager du réaménagement du site offre une liaison douce vers le centre ville sous une pergola "végétale" et des abords arborés, volet essentiel de ce projet.

En cette fin d'année, l'espace Albert Maurice et le gymnase Jean Rivoire ont eux aussi fait peau neuve et engagé définitivement tout le site dans le 3^e millénaire !





*Vendredi 6 septembre,
cet espace a été inauguré en
présence des associations
utilisatrices du lieu.
L'occasion de découvrir
de belles démonstrations
sportives !*



RETOUR SUR LA COLLÉGIALE

LE PROGRAMME DE TRAVAUX ENGAGÉ SUR CETTE ANNÉE SE POURSUIT.

La restauration de la baie du chapier

Située au nord-ouest et exposée au vent, la baie était en très mauvais état. Des travaux de maçonnerie ont été engagés pour stopper les infiltrations d'eau à l'intérieur du chapier et notamment à l'arrière du mobilier en bois. Le chantier a été confié à l'entreprise Deluermoz. En cours de travaux, l'encadrement de la baie, en pierre de molasse, a nécessité une reprise importante pour assurer en urgence l'étanchéité de la baie.

Les calfeutrements extérieurs de trois autres vitraux Chapelle S^{te}-Anne / S^t-Symphorien / S^{te}-Jeanne-d'Arc) ont été repris.



photographies ©RL&A et ©Deluermoz

Les travaux de couverture

L'évacuation des eaux pluviales de la Collégiale est majoritairement gérée par des pipettes larges en gueule de brochet sur les bas-côtés. Une première série d'intervention a consisté à remplacer les gueules de brochet altérées et remplacer les descentes d'eau détériorées.

COÛT DE LA PHASE 1
100 000 €





DÉPÔT DES ARCHIVES ANCIENNES UN DÉMÈNAGEMENT HISTORIQUE

La municipalité a fait le choix de déposer ses documents d'archives anciens aux Archives Départementales et Métropolitaines. Ainsi, suite à une délibération prise par le conseil municipal d'octobre dernier autorisant le dépôt, une équipe est venue le lundi 18 novembre acheminer les documents en question.

En effet, la municipalité disposait d'un très grand nombre de documents, ne nécessitant pas une consultation très régulière, et exigeant une conservation plus minutieuse, il devenait urgent de remettre ses archives à un organisme compétent en la matière.

Les deux principaux atouts de cette action résident dans le gain de place mais surtout dans la protection de tels documents. Un niveau de sécurité que nos infrastructures locales ne pouvaient garantir (luminosité, hygrométrie...)

C'est près de 9 mètres linéaires de documents stockés à la Mairie, mais aussi au Centre technique, qui ont été pris en charge. Il s'agit principalement de registres paroissiaux et d'état civil datant pour certains de plus de 120 ans. Ce fonds est aussi constitué de registre de délibérations du Conseil municipal, d'arrêtés du Maire et de tous les dossiers sur les thématiques diverses de plus de 50 ans.



L'ensemble de ces documents est désormais conservé dans les 51 magasins des Archives Départementales et Métropolitaines, situés dans le troisième arrondissement de Lyon.

Ces documents feront l'objet d'une numérisation et deviendront consultables grâce à leur mise en ligne sur le site Internet des archives. Ainsi, le fonds initial pourra être classé, conditionné, et accessible grâce à un instrument de recherche mis à disposition pour consultation.

Que les plus férus d'histoire peulaude soient rassurés, les pépites de Saint-Symphorien-sur-Coise, jusqu'alors conservés dans nos murs, ne deviendront pas inaccessibles, l'objectif premier étant de garantir la bonne conservation de ces trésors communaux afin de les faire perdurer dans le temps. Un protocole de consultation pourra être mis en place au besoin.

LA NOUVELLE LIGNE DE BUS 143 QUI TRAVERSE LES VILLAGES DES MONTS DU LYONNAIS



Depuis le 26 août 2024, plusieurs améliorations ont été apportées aux lignes de transport en commun et notamment la création de la nouvelle ligne 143 : Saint-Symphorien-sur-Coise <-> L'Arbresle passant par Pomeys, Grézieu-Le-Marché, Aveize (centre médical), Souzy (Bellevue), Sainte-Foy-L'Argentière (gare), Saint-Laurent-de-Chamousset (Croix Blanche), Brussieu (Bourg et Plat du Pin), Bessenay, Savigny, Sain Bel et L'Arbresle.

- Cette ligne circule 7 jours sur 7
- 7 allers-retours par jour en semaine de 6h05 à 19h29
- Le week-end et les jours fériés 2 allers-retours quotidiens
- Les vacances scolaires > 4 allers-retours par jour.



découvrez les horaires

Vous souhaitez utiliser votre vélo avant ou après votre déplacement en car pour rejoindre votre destination ?



SYTRAL Mobilités met gratuitement à votre disposition des box à vélo sécurisés sur les lignes 142 et 143
Inscription <https://form.dragnsurvey.com/survey/r/353743f2>

Ces box à vélos sécurisés sont aux arrêts :
→ Bessenay - La Brévenne
→ Brussieu - La Giraudière
→ Sainte-Foy-l'Argentière - Gare
→ Saint-Laurent-de-Chamousset - Giratoire Croix Blanche



TESTEZ LES BOX À VÉLOS SÉCURISÉS ET GRATUITS DES LIGNES 142 & 143

AUX ARRÊTS

- BESSENAY - La Brévenne 142 143
- BRUSSIEU - La Giraudière 142
- SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE - Gare 142 143
- SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET - Giratoire Croix Blanche 142 143

FLASH INFO > LES ACTUALITÉS DE LA MOBILITÉ DANS LES MONTS DU LYONNAIS



ÉVOLUTION DU SERVICE DE TRANSPORT SOCIAL

Face à l'augmentation des demandes, le service de Transport Social des Monts du Lyonnais s'adapte pour continuer à répondre aux besoins de mobilité des personnes en difficulté/

- le nombre de tickets mensuels a été réduit à 8 (au lieu de 10)
- le tarif d'un trajet est passé à 2,50 €, contre 2 € auparavant.

Les critères d'accès restent inchangés : aucune solution de déplacement au sein du foyer, revenus modestes, personnes âgées, en situation de handicap ou bénéficiaires du RSA. Les inscriptions se font toujours via la mairie de résidence.

RENFORCEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN

Renforcement de la ligne 142, Aveize (Centre médical L'Argentière) <-> Lyon Gorge de Loup avec

- 3 trajets supplémentaires du lundi au vendredi en période scolaire
- 3 trajets supplémentaires en période de vacances scolaires
- 2 trajets supplémentaires le samedi
- 1 trajet supplémentaire le dimanche et jours fériés

Renforcement de la ligne 2EX, avec une fréquence toutes les 15 min entre 6h et 8h au départ de Chazelles-sur-Lyon et le soir entre 17h et 18h au départ de Lyon Gorge de Loup.

Le saviez-vous ?

Les lignes scolaires sont également ACCESSIBLES À TOUS dans la limite des places disponibles.

CO-VOITURAGE AVEC EN COVOIT'RENDEZ-VOUS

Dès janvier 2025, la Communauté de communes rejoindra la plateforme unique de covoiturage, En Covoit' Rendez-vous, mise en place à l'échelle des treize collectivités du Rhône. Le service bénéficiera du soutien financier de la Communauté de communes. Ainsi, les trajets réalisés sur En Covoit' Rendez-vous seront rémunérés pour les conducteurs et à prix très réduit pour les passagers. Lien sytral.fr/TPL_CODE/TPL_ACTUALITE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/5472/20-actualites.html

MOBIL' AID, LA MOBILITÉ SOLIDAIRE

Parallèlement, la Communauté de communes travaille à la mise en place de nouvelles solutions de mobilité, en partenariat avec l'association Mobil'Aid, pour répondre aux besoins des habitants empêchés dans leur mobilité.

Depuis cet automne, un service de conseil en mobilité (accompagnement individuel et/ou collectif) permettra à certaines personnes d'être orientées vers différents services adaptés à leur situation et leurs besoins. Si, en tant qu'habitant vous vous sentez concerné par cette difficulté, vous pouvez solliciter le service.

Vous avez besoin d'être accompagné dans votre mobilité ? Contactez Philippe Ducroix, conseiller en mobilité Mobil'Aid au 06 17 87 84 01

MONTS COVOIT, LE COVOITURAGE SOLIDAIRE DES MONTS DU LYONNAIS

Ce dispositif de covoiturage solidaire sera expérimenté cette fin d'année, sur les communes de Chambost-Longessaigne, Saint-Laurent-de-Chamousset, Haute-Rivoire, Sainte-Foy-l'Argentière, Larajasse et Villechenève - éventuellement Montrottier, en cours de délibération.

Toutes les informations utiles auprès de Margaux Guinand au 06 85 78 40 09

DES ANIMATIONS GRATUITES POUR REPRENDRE CONFIANCE EN L'USAGE DU VÉLO

La CCMDL continuera en 2025 de proposer des séances gratuites d'apprentissage du vélo, de remises en selle et des ateliers de réparation.

Dates et informations, à retrouver en temps utile, sur le site du Parc Éco Habitat parc-ecohabitat.com/mobilite/animations-velos



GROUPE SCOLAIRE CHAMPAGNAT

Les neurosciences au service de la communauté éducative

Ce que nous avons vécu à travers l'exploitation de cette thématique se veut le miroir de la vie d'une communauté éducative. Le regard tourné vers le jeune, tous les acteurs se mobilisent, partagent, s'enrichissent de leurs connaissances pour les mettre au service de l'apprentissage.

Au début, une formation suivie par un groupe d'enseignants et AESH

Nous avons souhaité participer à plusieurs formations où il était question de neurosciences. Les neurosciences cognitives en éducation sont un domaine de recherche qui étudie comment le cerveau apprend et se souvient des informations, et comment cela peut être appliqué dans le cadre de l'enseignement et de l'apprentissage. Les neurosciences cognitives en éducation se sont intéressées à la façon dont le cerveau intègre, analyse, stocke et récupère des informations et comment ces processus peuvent être utilisés pour améliorer la pédagogie.

Une formation a été particulièrement marquante ; celle intitulée "Neurosciences vers la neuropédagogie". Elle a fait écho chez plusieurs d'entre nous et se révélant productive pour nos pratiques pédagogiques, nous avons eu à cœur de la partager.

Le besoin de partager avec ses pairs

Ainsi, nous nous sommes préparés pour une présentation à nos collègues enseignants, AESH et personnels éducatifs lors d'une journée pédagogique. Ce fut l'occasion de partager des éléments sur l'attention et la mémorisation. La journée a reçu un accueil très favorable. Forts de ce succès et de la certitude partagée « que l'un des éléments essentiels pour bâtir une société heureuse et épanouie, réside dans le plaisir que l'on a à apprendre tout au long de la vie. Ce plaisir, s'il est nourri dès le plus jeune âge, permet d'entretenir la curiosité et de voir dans chaque erreur, chaque défi, chaque échec, une occasion de progresser et d'apprendre »* nous avons voulu aller plus loin.

La certitude que l'élève acteur de ses apprentissages peut être mieux outillé

Le sujet est, en effet, apparu comme intéressant et plusieurs remarques et encouragements nous ont conduit à programmer des contenus pour les élèves du collège et du lycée. Cette année, nous avons donc préparé une formation de 3h pour les niveaux de 5^e, 2^{de} et 1^{re}. Durant ce créneau, nous avons redéfini "apprendre" et "pourquoi apprendre". Nous avons ensuite parlé du cerveau et des neurones. Enfin, pour finir de planter le décor, nous avons présenté quelques neuromythes. Cela nous a ensuite permis de leur proposer des exercices et des contenus autour de la mémoire de travail, des fonctions exécutives et des mémoires à long terme. En particulier, nous avons développé plusieurs petits exercices sur l'attention pour identifier ses caractéristiques : limitée, fragile, sélective et difficile. Nous avons également pu présenter les courbes de l'oubli.

Les élèves ont ensuite pu être réunis en groupe pour travailler sur la mémorisation d'une leçon adaptée à leur niveau dans l'objectif de faire ressortir leurs méthodes d'apprentissage et les attitudes qui pourraient leur permettre de mieux apprendre.

Suite à la synthèse de leurs travaux, nous avons mis en évidence avec eux, les meilleures méthodes d'apprentissage en termes d'efficacité tout en insistant sur la variété de ces dernières pour gagner en efficacité. Cela a également permis de mettre en avant l'hygiène de vie à adopter : hydratation régulière, alimentation variée, nécessité du sommeil réparateur et trieur, temps d'écrans à cadrer, et également l'attitude qui permet un meilleur apprentissage.

Les parents, premiers éducateurs, ont aussi été sensibilisés

Nous avons enfin adapté notre format de présentation pour proposer une soirée "Mieux apprendre" aux familles du groupe scolaire. Nous avons eu la joie d'accueillir une centaine de parents de l'école, du collège et du lycée. Cette démarche s'est opportunément inscrite dans les actions mises en œuvre à l'occasion de la diffusion de notre nouvelle charte éducative qui redéfinit les missions de tous les acteurs et met en évidence la nécessité d'une collaboration fructueuse au service du jeune.

*Charline Grange, Professeure de sciences physiques
Christophe Dumas, Directeur du Collège Champagnat*

GROUPE HUBERT REEVES

DÉPART
À LA RETRAITE

Maîtresse, Josiane, Madame Varcia, Jo pour les intimes, quel que soit le nom qu'on lui donne, elle reste une personne dynamique, enjouée, généreuse que beaucoup connaissent et reconnaissent.

Elle a appris à lire (et à compter) à une bonne moitié des enfants des environs, elle s'est investie dans différentes associations dont la MJC.

Le 31 août 2024 au soir, elle a pris une retraite bien méritée mais loin d'être inactive. Nous lui souhaitons une bonne retraite !

*L'équipe pédagogique
de l'École Hubert Reeves*

UNE ÉCOLE ENGAGÉE POUR PRÉPARER LES
ÉLÈVES À DEVENIR LES ÉCO-CITOYENS DE
DEMAIN

Notre école se distingue par son dynamisme et ses projets pédagogiques innovants, qui placent les élèves au centre des apprentissages et de la citoyenneté.

Nous sommes fiers d'avoir obtenu en 2023 le label École en Démarche de Développement Durable (E3D) au niveau Expertise, le plus haut niveau que seuls 2% des écoles possèdent dans le Rhône.

Une reconnaissance qui souligne notre engagement global dans des initiatives éducatives et responsables. Ce label valorise les établissements qui intègrent le développement durable dans leurs enseignements, leur fonctionnement et leurs relations avec leurs partenaires.

À travers des projets interdisciplinaires, nous sensibilisons nos élèves aux défis environnementaux, sociétaux et économiques, leur permettant ainsi de devenir des acteurs éclairés et engagés dans la transition écologique. Un exemple emblématique de cet engagement est la création, en 2024, d'une Aire Terrestre Éducative (ATE), un espace naturel confié à la gestion des élèves en partenariat avec des experts locaux.

Ce projet offre aux enfants une immersion concrète dans la préservation de la biodiversité, leur enseignant à observer, analyser et agir pour protéger leur environnement. Au-delà de l'aspect écologique, l'ATE permet de développer des compétences transversales telles que le travail en équipe, la prise de décision et le respect de l'autre.

Parallèlement, notre établissement est pleinement engagé dans l'amélioration du climat scolaire grâce à la formation des enseignants au protocole PHARE (Programme de lutte contre le harcèlement à l'école).

Ce dispositif national, destiné à prévenir et gérer les situations de harcèlement, repose sur plusieurs piliers clés : formation des enseignants, sensibilisation des élèves et création d'une équipe référente.

L'une des approches phares de ce protocole est celle de la préoccupation partagée, une méthode d'intervention non punitive. Cette démarche consiste à impliquer les élèves identifiés dans une situation problématique (auteurs, témoins ou victimes) en adoptant une posture empathique. L'objectif est de trouver, avec eux, des solutions concrètes pour mettre fin à la situation de harcèlement, tout en favorisant leur responsabilisation et leur participation active au changement. Grâce à cette formation, toute l'équipe pédagogique de notre école est mieux préparée à anticiper et traiter les incidents de manière efficace.

Ainsi, notre école incarne une vision éducative tournée vers l'avenir : un lieu d'apprentissage, d'engagement éco-citoyen et de respect des valeurs humaines et environnementales. Les projets ne manquent pas et s'inscrivent dans la continuité de ceux des dernières années. Le plus ambitieux a été lancé par les élèves et leurs éco-délégués. Ceux-ci souhaitent végétaliser la cour de récréation de l'école. Un projet conséquent qui avance en partenariat avec la mairie de Saint-Symphorien-sur-Coise.





DU COTÉ DES COMMERCES

VOUS SOUHAITEZ OUVRIRE UN COMMERCE À SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE

Vous avez un projet et vous souhaitez le concrétiser sur la commune ?

N'hésitez pas contacter la Mairie, Catherine Odin, conseillère municipale déléguée au commerce vous accompagne dans votre recherche de local.

✉ c.odin@saintsym.fr

LES NOUVEAUTÉS



Kinésologue & géobiologie

135, place du Marché

Pauline Rey

En tant que Kinésologue et Géobiologue de l'habitat, je vous accompagne vers un mieux être global.

Mon objectif ? Vous aider à retrouver votre équilibre naturel et à révéler tout votre potentiel. Je détecte et harmonise les perturbations énergétiques de votre environnement et de votre corps.

Plus d'énergie, moins de stress, un corps et un esprit en harmonie. Dès cette fin d'année, j'aurai le plaisir de vous proposer des séances de magnétismes personnalisées.

*Au plaisir de vous rencontrer.
Infos, bons cadeaux et réservations ☎ 06 36 02 27 93 ou directement en ligne*

ERRATUM

Lors de la précédente parution du Vivre ensemble, nous vous avons présenté Mélanie Feril. Nous tenons à préciser qu'elle exerce la profession d'Hypnothérapeute ou Praticienne en Hypnose et non d'hypno-neurologue comme initialement indiqué.

FERMETURES

Jen Fringues prêt-à-porter
place du marché

L'ô Thentik spa spa
rue centrale

Compagnie des Yaks
vente d'objets issus de l'artisanat népalais
grande rue



Agence Guy Hoquet
agence immobilière

25 rue Henri Petit

Nous avons créé l'agence Guy Hoquet de Soucieu-en-Jarrest en 2012, puis celle de Chaponost en 2016. Nous avons décidé de les vendre à l'un de nos collaborateurs et de nous concentrer sur notre nouvelle agence. En effet, les secteurs de Saint Symphorien/Coise, Saint Martin-en-Haut, Chazelles... jusqu'à Ste Foy l'Argentière ou Haute Rivoire, nous semblent incontournables pour répondre aux attentes et aux besoins de nos clients.

Nous sommes une équipe de 4 personnes : Daniel Merle, directeur, dans l'immobilier depuis 24 ans et Expert en Valeur Vénale, Éric Bataille, négociateur depuis 8 ans et en charge du secteur de St Sym et Pomeys, Éric Pouchoy, courtier pendant 15 ans, et dans l'équipe depuis 2 ans, et Sandrine Merle, conseillère immobilier vente et location depuis 15 ans.

Agence de proximité, nous sommes là pour vous conseiller et pour vous accompagner tout au long de votre projet immobilier : achat, vente, donation, division, succession, viager, neuf...

Nos priorités sont la relation de confiance que nous établissons avec vous, ainsi que votre sérénité. Nous garantissons le prix et le délai de vente et nos acquéreurs ont accès à une garantie revente pour les rassurer. Nos estimations sont offertes, et forts d'une très bonne connaissance du secteur, nous estimons au juste prix du marché.

Ainsi, nous sommes à vos côtés depuis l'estimation, la mise en vente (supervision des diagnostics, visite virtuelle Matterport, suivi du financement des acquéreurs par notre excellent courtier...), jusqu'à la remise des clés.

Pour les contacter ☎ 04 78 57 53 62
saint-symphorien-sur-coise.guy-hoquet.com



Schmidt et Cuisinella

cuisiniste et aménagement d'intérieur

1592 avenue du Forez

—
Valérie Perrin

2 nouvelles propositions commerciales au plus proche des consommateurs... Schmidt et Cuisinella, les marques de Schmidt Groupe, 1^{er} fabricant français situé en Alsace. Ces deux vitrines bien connues des cuisinistes qui ne font pas que des cuisines se sont installées au 1592 avenue du Forez.

Allons à la rencontre de Raphaël Goutagny, responsable du point de vente Schmidt, à St Sym ainsi qu'à Vaugneray, le magasin principal. Pour lui, Schmidt, est la référence du Home Design à la française qui met son expertise et sa quête d'innovation au service d'espaces de vie plus optimisés, personnalisés, vertueux et inspirants, en accord et en avance avec les enjeux de l'habitat. Avec Raphaël, vous pourrez créer des aménagements pour toute la maison dans un budget accessible. En effet, Schmidt est le spécialiste de l'aménagement sur mesure pour toutes vos pièces de vie : cuisines, dressing, salons et salles de bains... Un savoir-faire de cuisiniste à votre service depuis 60 ans !

Au tour de vous faire découvrir la responsable du site Cuisinella à Saint Sym, Valérie Perrin, qui présente la situation actuelle et le projet : « Pour l'instant, nous nous sommes installés dans un local provisoire, en attendant la construction en dur d'un magasin sur ce même site. Nous avons voulu nous rapprocher des clients, au sein de cette zone artisanale très dynamique. Ce qui facilite les contacts et les déplacements, notamment lors des prises de cotes, afin de proposer des produits sur mesure qui répondent en tout point à leurs désirs. C'est un travail passionnant, car on participe à une tranche de vie. Mon objectif : comprendre le budget du consommateur, trouver son style et co-créer son projet. Si je suis responsable du site pelaud, je travaille en étroite collaboration avec Marion Goux, la directrice de l'espace de vente de Craponne, une complémentarité signe de qualité avec une marque stylée, astucieuse, accessible et engagée qui vous accompagne pour mieux-habiller votre cuisine et vos pièces à vivre »

Pour les contacter ☎ 04 12 05 50 55

ZOOM SUR UNE BELLE INITIATIVE QUAND LES BOUTIQUES S'EMARENT DES RUES !

À l'occasion des 5 ans de la Fourmilière, la boutique de créatrices a organisé un marché, sur la place de Bouterie le samedi 22 juin réunissant les anciens et les nouveaux exposants.

Vous pouviez retrouver leurs créations et celles de leurs invités tout au long de cette journée dans une ambiance festive.

Et voici une petite présentation des créatrices présentes au sein du collectif :

La Couture Poétique, Patafouin Factory (création de peintures naturelles), Design Shades (objets et bijoux design en impression 3D), La Poterie de l'Oiseau, Naditiss (création textiles pour du zéro déchet), Dilbak (maroquinerie responsable en cuir revalorisé et bijoux laiton), Savonnerie Élise, 2J=2L (création de foulards et accessoires cheveux).

La municipalité ne peut qu'encourager ce type d'initiative qui participe au dynamisme de notre ville ainsi qu'à son attractivité commerciale !



Ô BEL Etal
magasin de producteurs

rue Lamartine

—
8 associés

Ce magasin de produit de consommation courante est le résultat de la collaboration de huit associés, producteurs locaux convaincus de la nécessité de proposer à la population des Monts du Lyonnais, des produits de qualité à un prix raisonné.

Ainsi vous pourrez retrouver à la vente une multitude de produits sur une surface de 250 m². Des fruits, des légumes, de la viande et des oeufs mais aussi des produits transformés, tel que le fromage et enfin des produits d'épicerie. Cette dynamique est rendue possible grâce à la provenance locale. Quant aux produits qui ne proviennent pas du secteur local, le choix est porté sur une sélection qui s'inscrit dans une démarche équitable.

Le petit plus, qui fait la différence : une cuisine installée sur place afin de proposer une petite restauration rapide sur mange-debout, mais aussi la possibilité d'emporter des plats confectionnés.

L'ouverture de ce magasin le 13 novembre dernier, fut l'occasion d'un démarrage prometteur, nous leur souhaitons une bonne installation.

04 81 91 02 38
facebook : /obeletal
instagram : o.bel.etal



Les sens des Mots

Librairie

Grande Rue

Depuis quelques mois, la Librairie a augmenté sa surface d'accueil : ce sont désormais + de 200m² qui sont consacrés à la culture au cœur des Monts du Lyonnais, avec une deuxième entrée située Place de Verdun.

Outre les rayons de livres, jeux de société et cartes postales qui existaient déjà, Laëtitia et Pierre-Yves ont créé un espace dédié spécifiquement aux loisirs créatifs avec notamment des références liées à l'art du fil, au modelage ou encore à la création de bijoux...

La boutique propose également des ateliers à destination des plus petits et des plus grands à l'occasion des vacances scolaires dans une salle entièrement équipée, située à l'étage de la librairie. Cette salle, qui peut accueillir jusqu'à 45 personnes, est également disponible à la location pour les particuliers, associations ou entreprises qui souhaitent organiser des événements, des petits spectacles ou des réunions. Le mot des gérants : « Nous avons à cœur de restaurer ce bâtiment en mettant à l'honneur le patrimoine local et familial puisque la boutique est située dans l'ancienne Mercerie Grange et nous sommes la 4^e génération à exercer le métier de commerçants dans ces locaux chargés d'histoire. Nous souhaitons également élargir l'offre culturelle sur Les Monts du Lyonnais en la rendant accessible au plus grand nombre ».

Pour + d'infos, renseignements directement en boutique, au 04 78 44 41 99 ou par mail à sens-des-mots@orange.fr



Mayaphone

Réparation de téléphones portables

165, place du marché

Maud Favier

Installée place du Marché depuis 2020 en tant qu'assistante administrative, je partage le magasin avec Franck Morel, réparateur informatique. Nous avons eu depuis 4 ans beaucoup de demandes de réparation de téléphones portables, auxquelles nous ne pouvons pas forcément répondre.

Ayant suivi une formation pour devenir technicienne téléphonie mobile, je vous attends dorénavant dans mon nouvel atelier, toujours au 165 place du Marché. Retrouvez-moi du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 15h à 19h, et le samedi de 10h à 13h. N'hésitez pas à venir faire changer votre écran cassé, votre micro muet, ou pour récupérer vos précieuses données sur un téléphone HS.

Pour les contacter mayaphone.fr ☎ 06 62 64 40 04



4csKeepcall

centre d'appel dans le tourisme

22,23 place du marché

Pierre Hawawini

En début d'année 2024, la société 4CS-Keepcall a déplacé son siège social de la Zone d'activité de Grange Eglise vers le centre-ville en face de la Mairie, 22-23, Place du Mézel son siège historique.

4CS Keepcall, créée en 2000, est un centre d'appels dédié à l'industrie de tourisme et du transport aérien et sert à ce titre les plus grands acteurs du tourisme en France.

Un démarrage rapide et une progression toute aussi rapide, puisque que les effectifs vont passer de 4 personnes à la création à 180 personnes en 2018. L'ensemble des équipes du Mézel et de la Doue migreront toutes vers la Zone d'activité Grange Eglise pour s'installer sur place en 2008.

Début 2022, avec la crise du Covid, avec l'instauration du télétravail mis en place durant ces périodes de confinement, l'entreprise a continué de fonctionner au ralenti. Avec le retour à la normale, la direction et le CSE à la demande des collaborateurs ont signé un accord annuel sur la mise en place du télétravail.

Cette démarche a réduit le nombre de collaborateurs présents en journée et conduit la direction à regrouper sur le site de la place du Mézel les effectifs présents sur la Zone d'activité Grange Eglise, libérant le bâtiment du 116, chemin du Colombier. Aujourd'hui inoccupé, il est mis à la location ou à la vente.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES DES CHANGEMENTS S'OPÈRENT

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais a en charge la gestion des déchets sur l'ensemble du territoire. A ce titre, elle assure la collecte des déchets ménagers (sacs noirs) et du tri (sacs jaunes), l'exploitation de deux déchetteries (Montrottier, St-Martin-en-Haut) et la gestion des colonnes verre. Elle confie le traitement de ces différents déchets à des prestataires. La réduction des déchets et leur valorisation sont des enjeux majeurs pour la planète. La Communauté de communes s'emploie à relever ce défi par les actions qu'elle soutient.

QUELQUES CHIFFRES

85€ de redevance par personne en 2024

4 millions d'euros de traitement et de gestions des déchets

15 022 tonnes de déchets collectés en 2022



la consommation par habitant et par an :

37kg de verre

45kg d'emballages et papiers

140 kg d'ordures ménagères



GRAND CHANGEMENT EN 2024

Mi-novembre, le ramassage en porte-à-porte cessera pour laisser place au ramassage en point d'apport volontaire.

Depuis 2019, la redevance a augmenté de 37 %, pour atteindre 85€ la part. Ceci est dû à de multiples facteurs :

1. la hausse de la taxe TGAP (Taxe Générale des Activités Polluantes)
2. l'augmentation des coûts de traitements des sacs noirs
3. la baisse des recettes liées à la vente des matériaux recyclables.

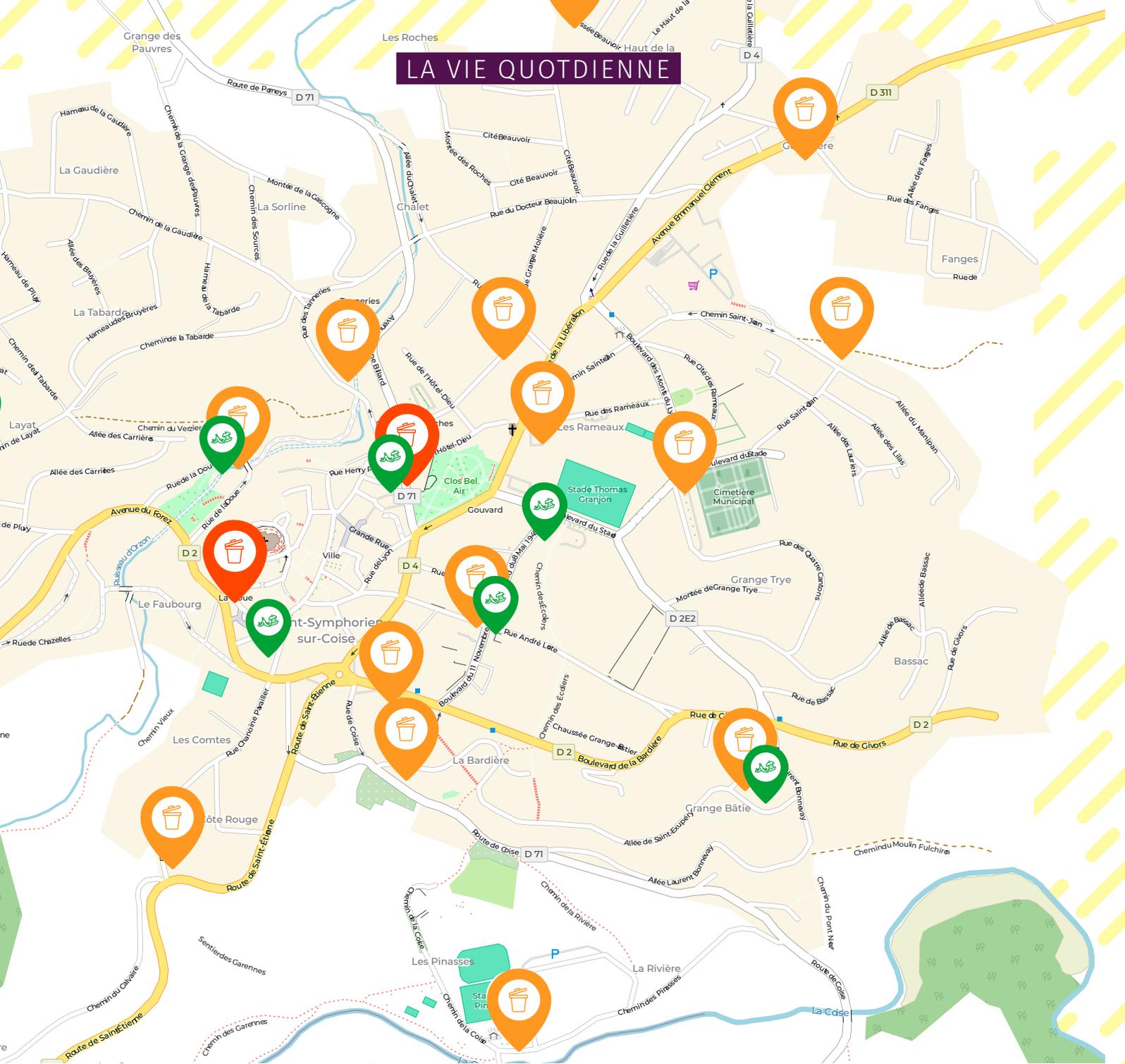
Afin de maîtriser le coût de la redevance des ordures ménagères, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais a souhaité déployer les points d'apports volontaires et cessé le ramassage en porte à porte.

Ainsi, la collecte des déchets sera plus rationnelle et maîtrisée. L'idée étant de pouvoir donner accès à un service de qualité tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement.

C'est pourquoi, il devenait nécessaire d'optimiser la collecte, des sacs jaunes et des sacs noirs sur l'ensemble du territoire (à l'échelle des 32 communes).



LA VIE QUOTIDIENNE



LA SOLUTION : LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

L'ensemble de la commune a alors été passé au peigne fin pour sélectionner les emplacements des points d'apport volontaire, les plus adéquats, par quartier. Le plan ci-dessus vous indique les emplacements.

Afin de coller à la réalité du terrain, les élus de la municipalité ont souhaité échanger avec vous à ce sujet. C'est pourquoi lors des réunions de quartier organisées les samedis matin, les élus ont abordé la thématique et recueilli vos avis.

Le bon fonctionnement d'un tel dispositif, fait appel à la bonne volonté de chaque citoyen et au civisme.

En centre-ville, les quatre points d'apport volontaire, déjà mis en place, ont été enterrés.

En effet, aujourd'hui ces derniers sont constitués de bacs amovibles (sur roulettes) et de colonne aériennes.

L'objectif est d'augmenter la capacité (en volume), tout en améliorant le cadre de vie.

CONCRÈTEMENT, À QUOI CES ESPACES VONT RESSEMBLER

En centre-ville, la municipalité a fait le choix des points d'apport volontaire en colonnes enterrées.

Ce qui nécessite de creuser des fouilles afin d'installer un dispositif, où le volume des déchets sera sous terre et accessible via de petites bornes.

Un tel dispositif comporte un réel gain esthétique, puisque les ordures ménagères ne sont donc plus visibles. Il limite aussi, par son côté hermétique, la diffusion des odeurs. Ce choix, de surcroît sur notre commune, a été fait en accord avec l'Architectes des Bâtiments de France, le projet étant situé en secteur protégé.

Cependant, l'installation de tels dispositifs engendre un effort financier important de la commune (100 000€ en 2024), la Communauté de communes des Monts du Lyonnais apportant son soutien financier dans le cadre d'un fond de concours.



ENVIRON 14 000€
de fosse pour accueillir la cuve - à la charge de la commune
+
7670€ POUR LES BORNES ORDURES MÉNAGÈRES
ET 7177€ POUR LES BORNES JAUNES
à la charge de la CCMDL



COÛT 1282€ HT
à la charge de la CCMDL

LES POINTS FORTS DE CES CHANGEMENTS

- la maîtrise du coût de la redevance
- des colonnes accessibles, 24h/24 et 7 j/7
- fin du planning en double tournée
- fin du stockage dans notre domicile
- moins de camions, donc moins de pollution

CE N'EST PAS NOUVEAU, LE DÉCHET COÛTE CHER !

En effet, que ce soit pour le stocker, le collecter, le transporter, le traiter, le revaloriser, le déchet représente une charge financière importante. Alors si nous voulons faire des économies d'échelle, mieux vaut consommer différemment. Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas.

ET POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS, RIEN DE MIEUX QUE LE COMPOSTAGE !

En France, ce type de déchets représente environ 30% du contenu des sacs noirs collectés et incinérés. C'est un véritable gâchis car ces déchets sont facilement valorisables grâce au compostage. Depuis le 1^{er} janvier 2024, les biodéchets ne doivent plus être mis dans les sacs noirs.

Deux solutions sont proposées sur votre commune :

1. Les composteurs collectifs installés dans la commune

Il s'agit d'un partenariat entre la Communauté de Communes qui finance les bacs à compost et les communes volontaires qui gèrent les sites grâce à des volontaires bénévoles ou/et des agents techniques de la commune. C'est aussi une démarche citoyenne, écologique et conviviale qui facilite le lien social.

Où trouver un composteur collectif ?

Installés en octobre 2024, ces composteurs sont à votre disposition : près de la MJC – 152 boulevard du 8 mai 1945, 75 chemin de Layat, Rue Porte Neuve, Rue Henri Petit, Allée Ampère, Boulevard de la Bardière, – Pont Guéraud (rue Doue)

Comment ça marche ?

- Rendez-vous sur un site de compostage collectif près de chez vous. Ces sites sont ouverts à tous les habitants de la commune, sans inscription et gratuitement.
- Consultez les panneaux explicatifs sur chaque site pour vous guider.
- Déposez vos biodéchets dans le bac d'apport.
- Recouvrez vos biodéchets avec de la matière sèche, disponible dans le bac dédié, à côté du bac d'apport.
- Après 6 à 8 mois, bénéficiez gratuitement du compost.
- Le référent du site est disponible pour répondre à vos questions et vous accompagner dans votre démarche.

2. Une aide financière pour l'achat d'un composteur individuel

Si à titre individuel, vous pouvez et vous souhaitez vous équiper d'un composteur, la CCMDL vous apporte une aide à l'achat dans la limite de 60€ par foyer et sous conditions. En 2024, 132 foyers des Monts du Lyonnais ont bénéficié de ce soutien.

COMMENT OBTENIR CETTE AIDE FINANCIÈRE ?

Faites votre demande par mail à gestion-dechets@cc-mdl.fr et à réception de notre validation, envoyez la facture (avec nom, prénoms, adresse), la copie de votre dernière redevance ordures ménagères ou un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre RIB. Plus d'informations ici cc-montsdulyonnais.fr/environnement-et-dechets/dechets/particulier/trier-et-reduire-ses-dechets

Guide du compostage réussi

cc-montsdulyonnais.fr/publications/guide-pour-un-compost-reussi/

Foire aux questions

cc-montsdulyonnais.fr/environnement-et-dechets/dechets/particulier/compost/#bloc_10



UN SAC D'UN NOUVEAU GENRE POUR LA DISTRIBUTION ANNUELLE

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais, pour conforter sa démarche de réduction des déchets, souhaite opter pour une nouvelle méthode de dépôt des déchets recyclables.

En effet, jusqu'alors nous utilisions des sacs en plastique jaune pour stocker et jeter nos déchets recyclables. Avec l'arrêt du ramassage en porte-à-porte, des ordures ménagères et recyclables, il était temps de se pencher sur une nouvelle pratique, plus vertueuse. De plus, l'interstice des colonnes aériennes ne permet pas d'y glisser un sac très rempli.

C'est pourquoi, dès l'année 2025, l'intercommunalité va plus loin et nous propose un nouvel outil pour la méthode en vrac. Pour ce faire, au lieu de donner des rouleaux de sacs pour le dépôt des déchets, il sera préférable d'utiliser un sac cabas, qui sera réutilisable, mais surtout nettoyable. Force est de constater que l'utilisation du cabas ne génère pas non plus un déchet supplémentaire.

Pour un usage progressif, les élus ont décidé que les deux méthodes seront possibles sur l'année 2025. C'est potentiellement en 2026 que les sacs jaunes disparaîtront totalement de nos pratiques.

DISTRIBUTION DES SACS
- vendredi 17 janvier
de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h
- samedi 18 janvier de 8h30 à 12h30
→ à la salle Albert Maurice



L'ACTU DES ASSOCIATIONS

BOULE

Les Monts du Lyonnais ont accueilli les 96 championnats de France de boules et c'est une immense fierté pour le territoire et pour les 3 communes de Saint Martin-en-Haut, Sainte-Catherine et Saint-Symphorien-sur-Coise.

Les valeurs de courage, de travail, de solidarité que nous partageons dans ce territoire rural se retrouvent forcément dans les 3 amicales organisatrices notamment grâce à ce sport qui sait fédérer l'esprit de compétition, la représentation et l'identité des communes et aussi le lien social à travers toutes les rencontres



sur les terrains et au boulodrome. C'est pourquoi je tiens à remercier la Fédération Française de Sport Boules et le Comité bouliste du Rhône et de la Métropole de nous faire confiance, à féliciter le secteur 24 et les 3 amicales pour leur audace et leur énergie et bien entendu les partenaires institutionnels comme le Département du Rhône et la Région Auvergne Rhône Alpes pour leur soutien.

Ces championnats de France ont été une réussite aussi grâce à l'accueil des joueurs et des spectateurs sur nos communes. Saint Symphorien sur Coise, capitale mondiale du saucisson

sec et membre des 100 plus beaux détours de France a été à la hauteur de l'événement pour que chacun reparte avec l'envie de revenir en famille ou entre amis redécouvrir une ville médiévale dynamique, sportive, riche de ses bénévoles, de ses commerçants et de ses artisans.

En cette année olympique, les Monts du Lyonnais ont participé à l'image du territoire et de la France grâce à ces championnats de France !
Vive les Monts du Lyonnais !
Vive le Sport Boules !

Jérôme Banino, Maire

PÉTANQUE CLUB DES MONTS DU LYONNAIS

Les 3 et 4 août derniers, s'est tenue la 1^{re} édition de La Mont du Lyonnaise à Pétanque organisée par Caz'event et Pétanque Club des Monts du Lyonnais.

Un événement sur 3 jours, ouvert à tous, réunissant tous les amateurs de pétanque. L'occasion de cotoyer de grands champions nationaux et internationaux sur un site extraordinaire à Saint-Symphorien-sur-Coise.

Ce fut un succès pour les organisateurs et les participants avec une météo favorable, des bénévoles accueillants, des sponsors investis, de la bonne humeur, de la modernité, de l'innovation, des animations.

Le rendez-vous est déjà pris pour la 2^e édition : 1^{er} week-end d'août 2025 !



photographies ©photosarrio



ÉCOLE DE PÉTANQUE 6 À 17 ANS

La pétanque, sport d'adresse et de concentration

- ENTRAÎNEUR DPLÔMÉ
- APPRENTISSAGE PAR ATELIERS
- COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES, RÉGIONALES ET NATIONALES
- CONVIVIALITÉ

N'HÉSITE PAS... VIENS ESSAYER !

**RESPONSABLE JEUNES
MURIE FRÉDÉRIC**
pour tous renseignements
TÉL : 04 32 35 03 40

LIeux d'entraînements / Horaires

- ÉTÉ : STADE DES PIRASSES À ST SYMPHORIEN-COISE
14H00 À 18H00 LE MERCREDI
- HIVER : BOULODROME DE STE FOY L'ARGENTIÈRE
18H À 19H30 LE MARDI






ÉCOLE DE PÉTANQUE - 6 À 17 ANS

Le club a créé une école de pétanque et cherche des joueuses et des joueurs dans 3 catégories (minimes, cadets et juniors) de 6 à 17 ans.

La saison de pétanque se déroule de janvier à décembre. Les entraînements se déroulent : en période estivale, aux Pinasses à Saint-Symphorien-sur-Coise, les mercredis de 16h30 à 18h30 et en période hivernale, au boulodrome de Sainte-Foy-l'Argentière, les mardis soir de 18h à 19h30.

Des ateliers, jeux et parties sont aux programmes. Quant aux compétitions, elles se tiennent le week-end.

Tout cela dans la convivialité, l'esprit d'équipe et la bonne humeur !

Les jeunes ont la possibilité de venir essayer en contactant le coach en amont : Frédéric Mure 06 32 35 03 40.



JUDO : UNE FRESQUE POUR LE NOUVEAU DOJO

Depuis 1 an maintenant, les judokas ont pris possession du nouveau dojo.

La surface plus grande du tatami permet d'accueillir les jeunes dans de meilleures conditions, notamment lors de séances de randori (combats d'entraînement). Le club a procédé en septembre à l'installation d'une

sous-couche supplémentaire sous le tatami afin d'améliorer le confort lors des chutes. En novembre, une fresque représentant différentes techniques de judo a été posée au-dessus du tatami. Elle est accompagnée du code moral du judo et des portraits de Jigoro Kano, fondateur du judo et Maître Kobayashi,

fondateur de l'Aïkido. Le début d'année a été marqué par la participation de Lionel et Martial aux Championnats du monde vétéran à Las Vegas. Martial s'incline en demi-finale et termine au pied du podium. Bravo pour leur participation.

L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA MÉDIATHÈQUE MOT@MOT

La médiathèque municipale de St Symphorien-sur-Coise assure les missions culturelles de lecture publique auprès des habitants de la commune et sur le territoire au sein du réseau Com'MonLy. Son fonctionnement est assuré par une équipe mixte issue du partenariat entre les 2 agents municipaux et une association de bénévoles remplissant ensemble les missions de service au public.

L'Association des Amis de la Médiathèque Mot@Mot ?

Le but : se retrouver autour d'une passion commune et soutenir l'action des agents dans le fonctionnement de la Médiathèque municipale.

Les actions possibles : participer à l'accueil du public, au prêt-retour des documents, à la réparation et à l'équipement des livres, au rangement,

aux animations, à la gestion des réservations...

Apporter d'une aide financière pour les spectacles et ateliers et assurer la gestion de la subvention municipale annuelle.

Qui adhère ?

Chaque lecteur adulte qui souhaite encourager le bon fonctionnement de l'association des bénévoles de la Médiathèque.

Comment faire ?

On choisit une des deux formules :

- l'adhésion simple : avec un don d'un montant libre, vous montrez votre soutien moral et financier à l'association sans implication supplémentaire.
- l'adhésion active : avec le versement d'une cotisation annuelle de 3

euros, vous vous engagez dans les actions régulières et diverses décrites précédemment. Vous devenez bénévole de l'association.

Pourquoi faire ?

Les salariées vous exposeront leurs besoins et vous pourrez choisir votre action selon vos affinités et vos disponibilités. Vous pourrez découvrir différentes activités, modifier vos choix et être force de propositions. Vous participerez ainsi au service de la lecture publique municipale.

Les obligations d'un bénévole :

Adhérer aux principes de la charte du bénévole qui vous seront exposés. Respecter le Contrat d'Engagement Républicain.

Contacts pour en savoir plus !

La Présidente de l'association :

M^{me} Jacqueline Coppéré

La secrétaire de l'association :

M^{me} Janine Dumon

Ou par l'intermédiaire des agents municipaux de la médiathèque

Rejoignez-nous !

LE G.H.P. FÊTE SES 20 ANS

En 2004 quelques « pionniers » lancent l'idée d'un groupe de recherche sur l'histoire locale. 2024 l'idée a fait son chemin et nous sommes une quarantaine à la faire vivre...

20 ans cela se fête et la période des « Journées européennes du Patrimoine » nous offre un cadre idéal pour une série d'animations. C'est d'abord un stand sur le marché du mercredi, trois expositions en ville : l'une sur la Collégiale à la Chapelle de l'Hôpital, une autre à la Médiathèque sur « Hommes et femmes de chez nous » et la maison Zouaoui prête sa vitrine pour « Artisans et commerces ». Deux déambulations guidées et commentées arpentent la ville sur le thème de la Résistance pelaudaise et au Foyer cinéma un film « De l'artisanat à l'industrie » va faire salle comble !

Enfin en point d'orgue un apéritif d'anniversaire dans le cadre prestigieux du château de Pluvy pour une projection sur l'histoire du groupe et un buffet qui participa à la bonne humeur ambiante et favorisa les contacts et les rencontres.

Le G.H.P., une belle aventure à partager avec nous : prêts ou dons de documents, adhésions de soutien, suggestions, aides ponctuelles ou régulières... à votre gré !

**Pour le groupe : Françoise Salmon
Contact : ghp69590@outlook.fr**



LA VIVA CITÉ



ASSOCIATION LA FABRIK

Artisanerie de rencontres culturelles

La Fabrik, active depuis 2016, soutient les acteurs culturels des Monts du Lyonnais et propose des événements accessibles. Elle met à disposition un agenda culturel en ligne, Le Kalepin, et des équipements techniques partagés pour les associations locales.

Programmation et projets 2024

Cette année, La Fabrik a enrichi sa programmation avec des spectacles pour le jeune public, notamment le festival Un Mouton dans le Ciel et des séances scolaires. Elle organise aussi des week-ends thématiques, pour des rencontres entre les générations autour de questions actuelles.

Spectacles et temps forts thématiques sur Saint-Symphorien-sur-Coise

En 2024, nous avons pu proposer un spectacle en déambulation dans les rues de St Symphorien sur Coise le dimanche 16 juin 2024, programmé dans le cadre de la semaine des fiertés. Le collectif Jeanine Machine et son spectacle "Le Pédé" est venue nous raconter les luttes qui ont fait l'histoire de la culture homosexuelles du

20^e siècle, et redonner vie aux pionnières des soulèvements sociaux qui ont construit le mouvement. 180 personnes ont pu profiter de ce spectacle qui s'est déroulé aux Tanneries.

Nouveautés :

Charivarue et Les Grands Villages

En 2024, deux nouveaux projets ont vu le jour. Charivarue, un festival de théâtre de rue et de cirque à Chazelles-sur-Lyon, a attiré 3500 personnes.

Le programme Les Grands Villages a proposé des concerts sous le Bal Monté de la Fabrik, avec un accueil chaleureux à St-Foy-l'Argentière et St-Martin-en-Haut.

On vous donne rendez-vous en 2025, avec plusieurs temps forts :

- Spectacle Un Océan d'Amour le 1^{er} février
- Spectacle Tant qu'il y aura des brebis le 20 février
- Spectacle "À la porte" le 26 mars
- Festival Un Mouton dans le Ciel, 6^e édition du 19 avril au 4 mai 2025
- Seconde édition de Charivarue les 24 et 25 mai
- 4^e édition de La Socane autour des traditions culturelles en automne

**Plus d'informations : info@lafabrik-moly.fr / 09 82 30 04 54
Suivez-nous sur lafabrik-moly.fr et sur Facebook et Instagram @lafabrikmdl**

GROUPEMENT DES 4 CANTONS

Voici les différentes animations pour cette année 2024 :

- Le 63^e Comice agricole s'est tenu à Saint-Galmier les samedi 6 et dimanche 7 juillet : ce fut une belle réussite sous le soleil baldomérien.
- Les rencontres boulistes « vétérans » se sont déroulées à Sainte-Foy-l'Argentière le vendredi 12 avril.

Voici les services à la population :

- Le service matériel : des chapiteaux, tables, chaises, bancs et barrières peuvent être prêtés aux associations des communes adhérentes de la section (Aveize, Coise, Duerne, Grézieu-le-Marché, La Chapelle-sur-Coise, Larajasse, Meys, Pomeys, Saint-Martin-en-Haut et Saint-Symphorien-sur-Coise) et aux particuliers. Ce service est géré par des bénévoles pour notre secteur.

Le service costumes : le Costumier des Quatre Cantons est situé à Saint-Symphorien-sur-Coise, à la Maison des Associations au 137, rue Cardinal Girard (au pied de l'Eglise). Une importante quantité de costumes et déguisements est regroupée dans ce lieu. Ils sont proposés à la location aux particuliers, aux écoles, aux théâtres, aux associations. Pour cela, il convient de prendre rendez-vous au 07 86 79 45 36. D'ailleurs, nos costumières souhaiteraient recruter de nouvelles bénévoles pour partager les différentes tâches et l'accueil lors des permanences du mercredi après-midi (de 14h à 17h) et du samedi matin (de 9h à 11h30).

Voici l'agenda pour cette année 2025 :

- Le concert des Choralias, organisé par la section de Chazelles-sur-Lyon, aura lieu le 12 avril et regroupera 7 chorales du secteur.
- Les rencontres boulistes « vétérans » se dérouleront à Bellegarde-en-Forez courant avril.
- Le Comice se déroulera les 5 et 6 juillet sur les communes de Saint-Symphorien-sur-Coise et Pomeys.

LA VIVA CITÉ



LES MÉDIÉVALES PELAudes 2024

Pour sa dixième édition, les Médiévales Pelaudes vous ont offert un spectacle théâtral et musical à la collégiale vendredi 13 septembre au soir. Danses sur le parvis puis spectacle dans l'église écrit et joué par les Penons de Baraban et chanté par Annick Vivares. Un beau moment !

Samedi 14, la fête a battu son plein au château de Pluvy, avec de nombreuses animations : danse, musique, acrobaties, chevaliers, soldats, forgerons, contes, théâtre, promenades sur les ânes, camps de vie et jeux pour les enfants. Le banquet dans la salle d'honneur a été une belle réussite, au rythme endiablé des ménestrels, suivi du spectacle de feu et du feu d'artifice.

Dimanche 15 au matin, les pelauds ont pu regarder défiler tous les personnages médiévaux dans la belle cité, puis sont venus au château de Pluvy terminer la journée !

Un grand merci à l'équipe municipale de Saint-Symphorien sur Coise qui nous a permis de nous installer à Pluvy.





BUHL

L'année 2024 a été marquée par plusieurs événements pour fêter les 20 ans du BUHL :

une exposition à la Maison du pays de St Martin retraçant l'histoire du club, un tournoi fluo organisé dans l'obscurité avec des accessoires fluorescents et enfin une soirée festive et conviviale.

Le bilan sportif est positif pour cette année 2024 avec :

- La montée en DM2 des séniors garçons
- Le maintien de nos séniors filles 1 au niveau pré-national (montée la saison dernière)
- La participation aux phases finales pour trois équipes jeunes
- Le lancement de la catégorie micro-basket (4-5 ans)
- L'obtention du brevet fédéral d'entraîneur pour Nohan Dalbepierre, Malo Huet et Maëva Grange

Les projets sont nombreux pour cette saison avec :

- Le travail auprès des licenciés pour les faire progresser individuellement et collectivement
- La poursuite des différentes formations : BPJEPS, jeunes entraîneurs et arbitres
- La proposition de séances de basket adapté
- Le travail au sein des commissions du conseil d'administration afin de continuer à structurer le club

Un grand Merci à toutes les personnes qui permettent au BUHL de grandir et aux licenciés de s'épanouir sur les terrains. Belle année 2025 aux bénévoles, parents, sponsors, communes et partenaires.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DES MONTS DU LYONNAIS

Le Conseil de Développement est constitué d'habitants des Monts du Lyonnais qui s'appliquent à faire vivre la démocratie participative. Il rassemble des personnes volontaires intéressées par différents sujets (sociaux, économiques, culturels, sportifs, technologiques, éthiques, philosophiques, etc.) afin d'échanger sur les politiques publiques du territoire.

Début d'année 2024, le Conseil a renouvelé ses membres et comme en 2021, c'est par tirage au sort que 10 hommes et 10 femmes, dans chaque commune des Monts du Lyonnais, ont été sollicités pour participer au Conseil de développement. Cette méthode permet de rassembler des personnes de divers horizons, avec des expériences plurielles. À ce premier groupe, s'ajoutent des volontaires issus d'associations.

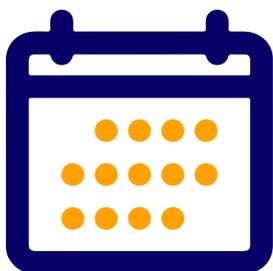
⇒ Finalement, ce sont 11 hommes et 11 femmes qui veillent à faciliter le dialogue entre la population et la Communauté de communes et travaillent collectivement sur des enjeux de territoire.

Trois bonnes raisons de rejoindre le Conseil de développement

1. Pour participer à l'élaboration des politiques territoriales, apporter des idées, des avis et une vigilance citoyenne. Ces réflexions enrichissent celles des élus.
2. Pour suivre, s'informer et porter à connaissance les décisions qui feront évoluer notre territoire.
3. Pour rappeler l'importance d'un dialogue entre la population et les élus sur des questions d'intérêt général et le maintenir.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre ce groupe de volontaires, vous pouvez contacter Lise Pertreux, animatrice du Conseil de développement : cd@cc-mdl.fr - 06 25 93 57 39
Plus d'infos : www.cc-montsdulyonnais.fr/collectivite/fonctionnement/le-conseil-de-developpement-des-monts-du-lyonnais/





AGENDA

3 JANVIER >
Les vœux du Maire
à 19h à l'Espace Albert
Maurice

4 JANVIER >
Les élus à votre
rencontre
de 9h à 12h sous les
arches de la Mairie

4 JANVIER >
Groupe de parole
proposé par
l'association Solidarité
Anorexie Boulimie
de 9h30 à 11h30 à la
salle du Millénaire

5 JANVIER >
Les dimanches à la
médiathèque
Histoires pour les
Grandes oreilles
de 9h30 à 12h à la
Médiathèque Mot@mot

7 JANVIER >
Avant-première surprise
à 20h15 au Foyer cinéma

15 JANVIER >
Brico-contes
à 15h à la Médiathèque
Mot@mot

17 JANVIER >
Distribution
des sacs poubelles
de 8h30 à 12h30
et de 15h à 19h
à la salle Albert Maurice

18 JANVIER >
Distribution
des sacs poubelles
de 8h30 à 12h30
à la salle Albert Maurice

22 JANVIER >
Histoires pour
les P'tits bouts
à 10h à la
Médiathèque Mot@mot

1^{ER} FÉVRIER >
Les élus à votre
rencontre
de 9h à 12h sous les
arches de la Mairie

1^{ER} FÉVRIER >
Groupe de parole
proposé par
l'association Solidarité
Anorexie Boulimie
de 9h30 à 11h30 à la
salle du Millénaire

2 FÉVRIER >
Les dimanches à la
médiathèque
de 9h30 à 12h à la
Médiathèque Mot@mot



22 FÉVRIER >
Spectacle "Le village
de l'allemand" par les
Asphodèle proposé par
l'association Del arte
déambule
à 20h30 la salle Saint-
Charles

1^{ER} MARS >
Les élus à votre
rencontre
de 9h à 12h
sous les arches de la
Mairie

1^{ER} MARS >
Groupe de parole
proposé par
l'association Solidarité
Anorexie Boulimie
de 9h30 à 11h30 à la
salle du Millénaire

2 MARS >
Les dimanches à la
médiathèque
de 9h30 à 12h à la
Médiathèque Mot@mot

15 MARS >
Concert "Chansons
Slamées" proposé par
l'association Del arte
déambule
à 20h30 la salle
Saint-Charles

5 AVRIL >
Les élus à votre
rencontre
de 9h à 12h sous les
arches de la Mairie

12 AVRIL >
Humour avec Michaël
Hirsch proposé par
l'association
Del arte déambule
à 20h30 la salle Saint-
Charles

13 MAI >
Fête du jardin
proposée par
l'association Jeunesse et
famille
au Val d'Orzon

RESTEZ INFORMÉ

NOTRE SITE INTERNET:
SAINTSYM.FR
NOTRE PAGE FACEBOOK

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION GRATUITE
JOJONS LOCAL



alimentée par vos
associations,
vos commerçants
et la municipalité

